

# Projet pédagogique de la natation scolaire 2022 - 2026

---

## *Piscine Municipale de LIGUEIL*



## Sommaire

Préambule .....	5
1 Aspects réglementaires .....	6
1.1 L'enseignement de la natation et la législation.....	6
1.1.1 Les normes d'encadrement .....	6
1.1.2 Les personnes en charge de l'accompagnement .....	7
1.2 Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation .....	8
1.3 La natation scolaire et les partenariats .....	8
1.3.1 Principe général de participation d'intervenants extérieurs qualifiés pour enseigner.....	8
1.3.2 Les collaborations pour l'enseignement de la natation .....	8
1.3.3 Le collectif d'enseignement « professeur d'école/éducateur qualifié agréé ».....	8
2 Des programmes d'éducation sportive à la maîtrise du « Savoir Nager en Sécurité». ....	10
2.1 La piscine : un lieu d'éducation physique scolaire .....	10
2.2 Les Cycles d'Apprentissages : Les compétences attendues pour la maîtrise du « Savoir Nager en Sécurité ».....	10
2.2.1 L'ASNS, au cœur du parcours de formation du non-nageur .....	11
2.2.2 Le Cycle 1 : Cycle des apprentissages premiers. La Grande Section permet de se familiariser avec le milieu aquatique :.....	11
2.2.3 Le Cycle 2 : Cycle des apprentissages fondamentaux. Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage. ....	12
2.2.4 Le Cycle 3 : Cycle de consolidation : le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collège et valident le « Savoir nager en Sécurité ».....	12
2.3 Les « Savoir nager en Sécurité ».....	13
2.3.1 L'Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité ASSNS (conformément à la note de service du 28 février 2022). Voir annexe 1. ....	13
2.3.2 Test Pass-Nautique (ex- Aisance Aquatique) – (Voir Annexe 2) .....	14
3 Propositions de mise en œuvre.....	15
3.1 Préconisations départementales.....	15
3.1.1 Une familiarisation avec l'environnement aquatique dès la grande section.....	15
3.1.2 Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2 .....	15
3.1.3 Des apprentissages consolidés en Cycle 3.....	15
3.2 Mise en œuvre des enseignements.....	16
3.2.1 Des projets déclinés pour chaque site :.....	16
3.2.2 Les séances .....	16
3.2.3 Les formations de groupes de besoins .....	16
3.3 L'évaluation .....	17
3.4 La fréquentation des élèves dans les différentes piscines .....	18

3.4.1	L'organisation des fréquentations des classes dans les piscines .....	18
3.4.2	Référence aux projets d'école et de cycle des écoles .....	18
3.4.3	Propositions d'outils .....	19
3.5	Coordonnées – localisation .....	22
3.6	Description du site.....	23
3.7	Disponibilité du site .....	23
4	Réglementation et sécurité .....	24
4.1	Aspect réglementaire .....	24
4.1.1	Tenue vestimentaire.....	24
4.1.2	Répartitions des tâches et des responsabilités .....	24
4.1.3	Cas des élèves dispensés .....	25
4.1.4	Informations obligatoires .....	25
4.2	Mise en œuvre de la sécurité .....	25
5	Aspects pédagogiques .....	26
5.1	Matériel .....	26
5.2	Evaluations .....	26
5.2.1	Définitions.....	26
5.2.2	Fiches d'évaluation .....	27
5.3	Exemple de module de séance.....	42
5.4	Fiches de jeux .....	43
5.4.1	Fiches de parcours .....	47
ANNEXES.....		53
Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité .....		53
Certificat du Pass Nautique (Ex-Aisance Aquatique).....		54

## Introduction

Le projet pédagogique de la natation scolaire de l'espace aquatique de Ligueil fixe les orientations, le fonctionnement et la mise en œuvre de l'apprentissage et du développement de la natation à l'école, en conformité avec les orientations et cadres fixés par le projet départemental.

A chaque cycle d'apprentissage correspond une organisation et un mode d'enseignement, avec une attention sur des points particuliers comme :

- Les aménagements de bassins,
- Les évaluations (diagnostique, sommative, finale ...)
- Les repères de progressions associés aux différents temps d'enseignements.

La première partie de ce document est un rappel des réglementations nationales et départementales.

La seconde partie résume les programmes de l'éducation nationale concernant l'apprentissage de la natation à l'école.

La dernière partie transpose ces directives, réglementations et programmes pour la mise en application sur le site de l'espace aquatique de Ligueil.



## Préambule

Dans la continuité du projet départemental de l'enseignement de la natation scolaire pour le 1<sup>er</sup> degré 2017-2021, le projet de site de l'espace aquatique de Ligueil devait être réécrit pour la période 2022-2026.

Le projet départemental de l'enseignement de la natation scolaire du premier degré représente pour les instances de l'Education Nationale et les propriétaires/gestionnaires de piscine un accord-cadre afin d'en concevoir la mise en œuvre.

D'une durée pluriannuelle (2022-2026), ce projet a pour fonction :

- D'harmoniser les pratiques enseignantes dispensées aux scolaires ;
- De déterminer un cadre, des outils et des orientations précises pour chaque intervenant ;
- D'harmoniser des mises en œuvre d'apprentissage différenciées par cycle ;
- De renseigner les évaluations en vigueur ;
- De préciser certaines règles d'orientation et de fonctionnement.

Conçu de manière collaborative, ce projet s'adresse prioritairement aux cycle 2 (CP – CE1 – CE2) et cycle 3 (CM1 – CM2 et 6<sup>ème</sup>).

Une attention particulière est demandée pour les territoires défavorisés (REP, REP+, ZRR, QPV ...) en termes de suivi et d'accompagnement. Le projet précise également que les élèves de grande section seront accueillis en fonction des possibilités locales.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Favoriser la participation d'un maximum d'élèves à la pratique de la natation ;
- Contribuer à la validation de l'ASNS : Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité (conformément à la note de service du 28 février 2022).

La note de service du 28/02/2022 complétant le BOEN n°25 du 24 juin 2021 et n° 9 du 3 mars 2022 définit « **La contribution de l'Ecole à l'aisance aquatique** ».

Deux enjeux sont ainsi définis :

- Développer l'éducation à la sécurité et à la santé
- Favoriser l'accès aux pratiques sociales, sportives et de loisirs

# 1 Aspects réglementaires

## 1.1 L'enseignement de la natation et la législation

Le projet départemental de l'enseignement de la natation pour les élèves a comme référence :

- Les instructions et programmes de l'Éducation Nationale et plus spécifiquement les programmes d'EPS des cycles 2 et 3 : *Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015 et du cycle 1 : BO n° 25 du 24 juin 2021*
- Complétés pour l'activité aquatique et la natation par la note de service du 28 février 2022 paru au *Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022* sur les conditions de l'enseignement de la natation dans le 1er et 2nd degré La surveillance et la sécurité des élèves dans l'eau et sur les plages de piscine.

La surveillance réglementaire est assurée par des personnels qualifiés, exclusivement affectés à cette mission. Cette surveillance est exercée en continuité, selon les normes en vigueur fixées par les législations nationales et les directives réglementaires du POSS de chaque piscine.

Dans un souci de bonnes conditions d'accueil des élèves en situation de handicap, il est communément admis qu'un taux d'encadrement de 4 élèves maximum par adulte qualifié, est conseillé.

### 1.1.1 Les normes d'encadrement

L'encadrement est un terme qui s'applique à chaque adulte prenant en charge les élèves du début à la fin de la séance. Selon le niveau de qualification et le statut, les degrés de responsabilités et les rôles de chacun peuvent être différents.

Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous.

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles selon les quotas définis ci-dessous :

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.



## 1.1.2 Les personnes en charge de l'accompagnement

### • Les intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés « agréés » par les services de l'éducation nationale.

Dans le département, la substitution d'un professionnel BEESAN, BPJEPS AA ou ETAPS non MNS ayant obtenu le concours avant le 11-10-2012 par un bénévole agréé ne saurait être envisagée comme principe de base d'organisation de l'accueil d'une classe dans une piscine couverte.

### • Les intervenants bénévoles

Des intervenants bénévoles susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisés à intervenir au cours des enseignements.

Ils sont soumis, d'une part, à un agrément préalable délivré par le DASEN agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.

En Indre et Loire, cet agrément valable 5 ans fait l'objet d'une préparation spécifique. L'agrément ne peut excéder une période d'une année pour des interventions réservées à la demande d'une école.

Ces intervenants peuvent :

- Assister le professeur dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves
- Prendre en charge un groupe d'élèves que le professeur leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par le professeur.

### • Les personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les adultes bénévoles assurant l'accompagnement de la vie collective (transports, vestiaires, blocs de propreté, ...) mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école. Leur présence ne doit pas interférer sur le bon déroulement de la séance.

En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable du IA-DASEN.

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont toute leur place au cours des séances de natation si nécessaire, en référence au projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.

Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions d'information destinées aux intervenants bénévoles.

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective n'entrent pas dans le taux d'encadrement.

L'encadrement externe est possible uniquement en maternelle après avoir suivi une réunion d'information.

L'autorisation est délivrée par le Directeur de l'école, l'IEN et le Directeur Académique chaque année (formulaire annexe 2 bis).

## **1.2 Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation**

Le volet pédagogique du projet d'enseignement est étayé par les connaissances indispensables des enseignants et éducateurs impliqués en partenariat à la piscine.

L'organisation pédagogique et la prise en charge des groupes d'élèves évoluent en fonction des besoins des élèves et se fait à l'appréciation de l'équipe (enseignant/ MNS).

## **1.3 La natation scolaire et les partenariats**

Des partenariats avec le professeur d'école enseignant, y compris pour les professeurs d'école d'instituts spécialisés peuvent être instaurés selon les types d'encadrement d'activité des élèves. Le professeur des écoles est pleinement le responsable pédagogique de l'activité.

### **1.3.1 Principe général de participation d'intervenants extérieurs qualifiés pour enseigner**

L'enseignement de certaines activités scolaires de l'EPS implique que les professeurs des écoles s'organisent en intégrant des intervenants extérieurs à leur enseignement.

C'est le cas pour la natation, activité enseignée avec un encadrement renforcé. Des professionnels qualifiés (BEESAN ou BPJEPS AA ou Licence AGOAPS) et agréés (annuellement par le Directeur Académique d'Indre-et-Loire s'ils ne sont pas détenteurs d'une carte professionnelle en cours de validité. (Circulaire 2017-116 parue au BO ...) et sous réserve que le recyclage soit à jour) leur sont associés.

Le professeur des écoles demeure le garant institutionnel de l'action éducative dans laquelle les élèves sont engagés au cours des séances de natation et intervient activement au sein de l'équipe pédagogique pour veiller à ce que les conditions optimales d'intervention auprès de tous les élèves soient opérationnelles et effectives.

### **1.3.2 Les collaborations pour l'enseignement de la natation**

La gestion et la programmation des fréquentations des scolaires dans les différents équipements incombent au conseiller pédagogique EPS de circonscription et/ou référent du site. Celui-ci coordonne les relations entre les écoles, les professeurs des écoles et les équipes de professionnels de la piscine. Chaque classe est programmée annuellement pour au moins une Unité d'Apprentissage (UA) à la piscine. Pour chaque UA, une préparation de contenus d'enseignement est conçue par le conseiller pédagogique EPS, les éducateurs et les professeurs des écoles.

Dans le cadre des instituts spécialisés, UPI et SEGPA, le conseiller pédagogique EPS de circonscription, le référent du site, et l'enseignant coordinateur de chaque établissement, élaborent ensemble des contenus adaptés, afin de donner une cohérence pédagogique tout au long du parcours de l'élève.

### **1.3.3 Le collectif d'enseignement « professeur d'école/éducateur qualifié agréé »**

Pour chaque classe, on veillera, si possible, à ce que le collectif demeure identique dans sa composition pendant toute la durée de l'UA.

Si l'effectif classe est divisé en groupes dispersés, le professeur des écoles a en charge un groupe d'élèves et la régulation du fonctionnement général.

Pour les classes type ULIS, SEGPA, les professeurs des écoles ou d'EPS peuvent accompagner leur classe, durant la totalité du cycle d'enseignement. Les élèves en inclusion peuvent participer à l'activité aquatique dans leur classe de référence.

Les PE informeront de la présence d'élèves en situation de handicap auprès du MNS.

Le Projet Accompagnement Individualisé (PAI) ou le Projet Personnel de Scolarisation (PPS) définit la présence de l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) et ou de l'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) dans ou autour du bassin.





## 2 Des programmes d'éducation sportive à la maîtrise du « Savoir Nager en Sécurité ».

### 2.1 La piscine : un lieu d'éducation physique scolaire

Chaque piscine doit être un lieu sécurisant quel que soient les niveaux d'apprentissage et favorable aux acquisitions des élèves. Ainsi la piscine se présente comme :

- Un **lieu du plaisir sensori-moteur** : espace stimulant, attractif et rassurant, motivant les explorations du volume d'eau par le mouvement, invitant à la recherche d'efficacité et d'autonomie aquatique ;
- Un **lieu du jeu symbolique**, où les élèves peuvent "faire comme..." dans des histoires de scaphandrier, de nageur, de crocodile à la poursuite de... ;
- Un **lieu des représentations** qui permettent les prises de distances de "terrien" par rapport au corps immergé, par rapport aux incertitudes du déplacement aquatique horizontal et un lieu, "moyen approprié" par chacun, de construction de nouveaux savoirs pour vouloir devenir nageur.

#### De l'Education Physique Scolaire à l'Education Physique et Sportive :

L'enseignement de la motricité et des activités physiques vise la construction des compétences motrices, méthodologiques et sociales par les élèves en milieu scolaire. Il se différencie d'une démarche d'apprentissage de type « transmissif ».

#### Les moyens :

- Un parcours de formation à privilégier
- Un parcours d'apprentissage à respecter
- Un suivi des compétences jalonné

Tout au long de la scolarité des élèves, l'apprentissage de la natation se fonde sur des repères de progressivité et des attendus de fin de cycle qui permettent de construire le parcours EPS de l'élève.

### 2.2 Les Cycles d'Apprentissages : Les compétences attendues pour la maîtrise du « Savoir Nager en Sécurité »

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants.

La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

### 2.2.1 L'ASNS, au cœur du parcours de formation du non-nageur

L'obtention de l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves. La maîtrise des compétences permettant d'évoluer en sécurité dans un milieu surveillé et fermé est la clé de l'ouverture vers des expériences plus larges et variées dans deux champs d'apprentissages « produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée » (CA1) et « adapter ses déplacements à des environnements variés (CA2) ».



### 2.2.2 Le Cycle 1 : Cycle des apprentissages premiers. La Grande Section permet de se familiariser avec le milieu aquatique :

#### *Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés :*

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune). Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres.

L'enseignant attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

**« Agir, s'exprimer et comprendre au travers de l'activité physique »**

### 2.2.3 Le Cycle 2 : Cycle des apprentissages fondamentaux. Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage.

*Déroulement et compétences attendues en fin de Cycle 2 :*

**« Agir et réfléchir pour réussir et comprendre »**

<b>Attendus de fin de cycle</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.</li><li>- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.</li><li>- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.</li></ul>
<b>Compétences travaillées pendant le cycle</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.</li><li>- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.</li><li>- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.</li><li>- Respecter les règles essentielles de sécurité.</li><li>- Reconnaître une situation à risque.</li></ul>
<b>Repères de progressivité</b>
Passer de réponses motrices naturelles ( <b>découvrir le milieu, y évoluer en confiance</b> ) à des formes plus élaborées ( <b>flotter, se repérer</b> ) et plus techniques ( <b>se déplacer</b> ). L'objectif est de <b>passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur</b> , d'une respiration réflexe à <b>une respiration adaptée</b> , puis <b>passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras</b> .

### 2.2.4 Le Cycle 3 : Cycle de consolidation : le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collègue et valident le « Savoir nager en Sécurité ».

*Déroulement et compétences attendues en fin de Cycle 3 :*

**« Prévoir pour anticiper et agir pour vérifier et déduire »**

<b>Attendus de fin de cycle</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.</li><li>- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.</li><li>- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.</li></ul>
<b>Compétences travaillées pendant le cycle</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques.</li><li>- Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.</li><li>- Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.</li><li>- Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance.</li><li>- Respecter les règles des activités.</li></ul>
<b>Repères de progressivité</b>
Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir. Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent. Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

## 2.3 Les « Savoir nager en Sécurité »

### 2.3.1 L'Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité ASNS (conformément à la note de service du 28 février 2022). Voir annexe 1.

*Article 1 - Le Savoir-nager, dont la maîtrise permet la délivrance de l'attestation scolaire « savoir-nager » prévue par l'article D. 312 47 2 du code de l'éducation, est défini par l'annexe 1 du présent arrêté.*

*Article 2 - L'attestation scolaire « Savoir-nager », délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège, est incluse dans le livret scolaire de l'élève ; un exemplaire, imprimé selon le modèle fixé par l'annexe 2 du présent arrêté, lui est remis.*

La maîtrise du « Savoir-nager en Sécurité » est attestée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests correspondants : à l'école primaire, un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le directeur académique des services de l'éducation nationale ; au collège, un professeur d'éducation physique et sportive.

**Le Savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique.** Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2.

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique de certaines activités sportives.

L'évaluation est pratiquée sur deux axes :

#### **Un Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :**

A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;

- Se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle
- Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre
- Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
- Opérer un demi-tour sans reprise d'appui et passer d'une position ventrale à une position dorsale
- Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
- Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

### Des connaissances et attitudes évaluées :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

### 2.3.2 Test Pass-Nautique (ex- Aisance Aquatique) – (Voir Annexe 2)

Le test **Pass-Nautique** permet l'accès à la pratique des activités sportives. Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

### Connaissances et attitudes évaluées :

Ce test permet de s'assurer que le jeune est apte à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite au test est certifiée conformément aux dispositions du II de l'article A. 322-3-2 du Code du sport ou de l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles.





## 3 Propositions de mise en œuvre

### 3.1 Préconisations départementales

#### 3.1.1 Une familiarisation avec l'environnement aquatique dès la grande section

Explorer, s'adapter progressivement à un nouveau milieu, vaincre et dépasser ses peurs. Une fréquentation précoce des bassins limite le développement des phobies aquatiques.

#### 3.1.2 Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2

La construction des apprentissages est **l'enjeu central de ce cycle** selon des repères de progressivité.

Palier 1	Objectif	Observations
Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	Entrer seul dans l'eau
		Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
S'immerger de plus en plus longtemps		

#### 3.1.3 Des apprentissages consolidés en Cycle 3

Les classes de CM1-CM2 préparent à la validation de l'attestation du « Savoir Nager en Sécurité ». Le palier 2 est une étape intermédiaire, préparatoire à cette validation, qui peut s'effectuer en cours de cycle. La priorité est d'acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.

Palier 2	Objectif	Observations
Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières. à	Accepter l'action de l'eau sur son corps	Toucher le fond avec les pieds (profondeur taille + bras levé)
		Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers l'eau »	Toucher le fond avec les pieds (profondeur taille + bras levé)
		Puis se laisser remonter passivement

Le troisième palier sert de marqueur pour finaliser l'évaluation de l'élève afin d'acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité:

Palier 3	Objectif	Observations
Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour d'orienter de différentes façons	S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous le bras. quelques secondes
		S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		Parcourir 10m sans appui solide

## 3.2 Mise en œuvre des enseignements

### 3.2.1 Des projets déclinés pour chaque site :

Chaque site propose aux publics scolaires des contextes et des réalités de fonctionnement selon les équipements dont il dispose : les locaux, les bassins, les personnels, etc.

Pour ces raisons, il appartient à chaque équipe de site de définir un projet spécifique remis aux enseignants. Les éventuelles situations de handicap des élèves doivent être prises en compte par des aménagements spécifiques.

### 3.2.2 Les séances

#### ➤ **Cadre d'organisation**

Les séances s'organisent dans le cadre de la co-intervention (PE, BPJEPS activités aquatiques) sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

L'application des directives d'encadrement de l'enseignement de la natation implique la participation d'un(e) ou de plusieurs intervenant(e)s extérieur(e)s agréé(e)s aux côtés du professeur d'école, responsable de la classe. Cette association occasionne la création de plusieurs groupes d'élèves.

#### ➤ **Phases d'apprentissage**

Les séances s'articulent selon les phases d'apprentissage suivantes et dans le respect des rythmes d'apprentissage de chacun :

- Une phase exploratoire qui sera plus ou moins riche en fonction de l'aménagement des bassins. La phase exploratoire est l'occasion pour l'enseignant, le MNS et pour les élèves de mesurer leur aisance aquatique et de permettre aux élèves de vivre un temps d'imprégnation conséquent dans un espace aménagé stable.
- Une phase de structuration qui progressivement conduira l'élève à s'approprier les différentes composantes de l'activité : locomotion, immersion, ventilation, équilibration.
- Une phase de réinvestissement qui invite au transfert de compétences à travers une tâche complexe.

La maîtrise (du milieu aquatique permettant de nager en sécurité) se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de 6e. Il est prévu 3 à 4 séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances) d'une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

### 3.2.3 Les formations de groupes de besoins

La composition des groupes d'élèves demeure essentielle pour favoriser au mieux l'émulation entre élèves. L'homogénéité des groupes permet de prendre en compte les compétences spécifiques des élèves du groupe pour les faire progresser.

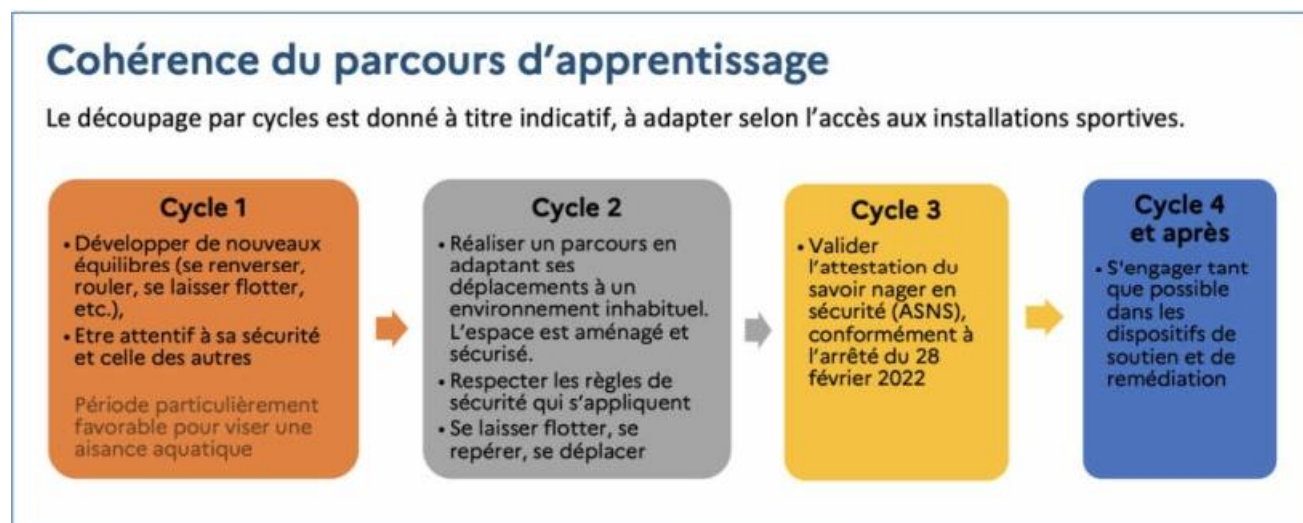
L'hétérogénéité des élèves, leur diversité dans un même groupe peut constituer un contexte favorable au développement des compétences des élèves. Aussi l'inclusion des élèves de classe ULIS est systématique.

Les intervenants s'autorisent à alterner ces dispositifs.

### 3.3 L'évaluation

La finalité de l'évaluation est de permettre aux enseignants de mieux adapter leurs propositions d'enseignement et de suivre les groupes d'élèves et leurs progrès.

A la piscine, l'évaluation est pratiquée pour apporter un ou plusieurs élément(s) de décision au titre de la gestion d'une chaîne de progrès.



A l'école élémentaire, l'évaluation n'est certificative qu'au cours du cycle 3 :

- Pour la validation de **l'attestation du « Savoir Nager en Sécurité »** (cf annexe 1) ;
- Pour la validation de **l'attestation du Pass-Nautique** (Ex-Certificat d'aisance aquatique) pour autoriser des élèves à pratiquer une activité nautique (canoë, kayak ou voile) (cf annexe 2).

**Trois formes d'évaluation sont utilisées :**

- En début de séquence d'apprentissage : **une évaluation diagnostique**. Les enseignants définissent les compétences des élèves et les obstacles à dépasser.
- En cours d'apprentissage : **une évaluation formative**. Cette évaluation a pour finalité de mesurer les difficultés qui demeurent en cours d'apprentissage en vue de proposer des stratégies qui permettent de mieux progresser.
- Une **auto-évaluation formatrice des élèves**. Les élèves ont à leur disposition un document d'évaluation et de suivi nommé « Mon livret de nageur ». Ce livret tenu par les élèves eux-mêmes permet d'identifier du point de vue de l'apprenant les progrès sur l'ensemble de la scolarité du 1er degré. Il est garant d'une continuité sur le parcours de l'élève.

**En fin d'une séquence d'apprentissage : une évaluation finale.**

Elle représente une évaluation/bilan au terme de la séquence d'apprentissage.

Ces évaluations sont communes aux « sites - piscines » pour permettre des suivis de cohortes et analyser les progrès de tous les élèves. Elles s'appuient sur des critères de réalisation observés au fil des séances.

Leurs résultats compilés par l'enseignant sont communiqués aux élèves et leur servent de repères de progrès ainsi qu'aux conseillers pédagogiques EPS et aux équipes d'encadrement pour une analyse statistique des réussites des différentes cohortes scolaires fréquentant les piscines.

## **3.4 La fréquentation des élèves dans les différentes piscines**

### **3.4.1 L'organisation des fréquentations des classes dans les piscines**

Le conseiller pédagogique EPS de la circonscription communique aux équipes enseignantes le présent projet de fonctionnement (indexé du projet de site spécifique). Il aide l'équipe d'école et intervient au niveau de la coordination générale. Un planning (réalisé par le CPC EPS référent du site) permet à chacune des écoles et communes concernées d'organiser dans le détail, le transport des élèves et l'information nécessaire en direction des parents.

### **3.4.2 Référence aux projets d'école et de cycle des écoles**

Les classes concernées vont inscrire l'enseignement de la natation dans leur projet d'école ou d'instituts spécialisés. Pour cet enseignement, le projet de chacune des écoles identifie les professeurs d'école qui encadreront l'activité d'enseignement de manière cohérente et continue. C'est aussi dans le cadre de chaque projet d'école que sont réglées les questions d'accompagnement des élèves à la piscine par des bénévoles identifiés.





### 3.4.3 Propositions d'outils

#### Progressivité des apprentissages au cycle 1

##### Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage

Ce tableau donne des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider. Toutes les actions sont réalisées avec l'aide permanente d'adultes encadrants agréés.

#### Niveau MS-GS : Vers l'aisance aquatique

Locomotion	<p>Se déplacer <b>en surface</b> :</p> <p>Se propulser en prenant appui sur la goulotte, à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, etc...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)</p>	<p>Se déplacer <b>en surface et en profondeur</b> :</p> <p>Se propulser à l'aide des bras et des jambes <b>sur quelques mètres</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le ventre (en surface)</li> <li>- sur le dos (en surface)</li> <li>- sous l'eau</li> </ul>
Immersion	<p>Entrer seul dans l'eau depuis le bord</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'asseoir, se retourner, puis s'immerger progressivement sans éclaboussures</li> </ul> <p>-Être capable de sortir seul de l'eau</p> <p>S'immerger pour réaliser des actions simples :</p> <p>En gardant la tête immergée pour prendre des informations sur ce qui nous entoure (lunettes à privilégier).</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en touchant le fond avec les pieds ;</li> <li>- en allant chercher un ou plusieurs objets lestés.</li> <li>- en remontant avec des mouvements</li> </ul>	<p>Entrer dans l'eau en sautant puis remonter à la surface par une remontée passive</p> <p>Descendre à l'aide d'une perche (à différentes profondeurs)</p> <p>S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles, cerceau (immergé ou non), etc.</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en variant les modalités d'entrée : à partir d'un tapis, du bord, en se cachant dans l'eau (tête immergée).</li> </ul>
Ventilation	<p><b>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau)</li> </ul>	<p><b>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en essayant différentes positions dans l'eau (groupée, allongée, écartée...)</li> <li>- dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés (d'abord dans le petit bain, puis dans le moyen bain pour les plus à l'aise).</li> </ul>
Equilibration	<p><b>S'équilibrer dans des positions variées :</b></p> <p>ventrale, dorsale en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes.</p>	<p><b>S'équilibrer dans des positions variées :</b> ventral, dorsal en position horizontale.</p>

## Progressivité des apprentissages au cycle 2 - Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage

Ce tableau donne **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**

	De l'AISSANCE AQUATIQUE	vers	le TEST CYCLE 2 ou Pass Nautique sans brassière
<b>Locomotion</b>	<p>Se déplacer <b>en surface</b> :</p> <p>Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)</p> <p>Se déplacer sur <b>quelques mètres</b> (de 3 à 5 m) sans matériel.</p>		<p>Se déplacer <b>en surface et en profondeur</b> :</p> <p>Se propulser à l'aide des bras et des jambes, <b>sans matériel</b>: sur le ventre (en surface et en profondeur) sur le dos (en surface)</p> <p>Se déplacer sur une <b>quinzaine de mètres</b> sans matériel et sans appui en grande profondeur.</p>
<b>Immersion</b>	<p><b>Entrer dans l'eau sans aide, du bord</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... en prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux...</li> </ul> <p>pour aller <b>récupérer un objet flottant</b> (de plus en plus loin)</p> <p><b>S'immerger pour réaliser des actions simples</b> :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains)</li> <li>- en allant chercher un ou plusieurs objets lestés.</li> <li>- en remontant passivement ou avec des mouvements</li> </ul>		<p><b>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement.)</li> <li>- par-dessus un obstacle éloigné ou élevé.</li> </ul> <p>pour aller <b>récupérer un objet immergé</b> (de plus en plus profond)</p> <p><b>S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes</b> :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier</li> <li>- en augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter...</li> <li>- en remontant passivement</li> </ul>
<b>Ventilation</b>	<p><b>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes</b></p> <p>pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau, ...)</p>		<p><b>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger, ...)</li> <li>- dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés.</li> </ul>
<b>Equilibration</b>	<p><b>S'équilibrer dans des positions variées</b> :</p> <p>ventrale, dorsale en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes.</p> <p>pour tenir la position <b>jusqu'à 5 secondes</b></p>		<p><b>S'équilibrer dans des positions variées</b> : ventrale, dorsale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en position horizontale (étoile de mer, méduse...)</li> <li>- sans aucun support</li> </ul> <p>pour tenir la position <b>au moins 5 secondes</b></p> <p><b>Réaliser une glissée ventrale</b> :</p> <p>« Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, Pousser sur le mur : extension des jambes. Conserver l'équilibre pendant la glissée »</p> <p><b>Revenir seul au bord</b></p>



**Progressivité des apprentissages au cycle 3 - Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage**

Les tableaux suivants donnent **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

	du Test Cycle 2 ou Pass Nautique sans brassière	vers	le savoir nager en sécurité
<b>LOCOMOTION</b>	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec ou sans aide à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser.</p> <p><b>Se déplacer</b> par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'action alternative des bras</li> <li>- l'action simultanée des bras</li> <li>- avec des battements de jambes</li> <li>- avec des actions simultanées de jambes (ondulation, ciseau )</li> </ul>		<p><b>Se déplacer</b> en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes pour respirer.</p> <p><b>Se déplacer</b> en plaçant la respiration. (inspiration sur temps fort des bras)</p> <p><b>Se déplacer</b> selon plusieurs types de nage (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>En coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une <b>cinquantaine de mètres</b>.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement</p>
<b>IMMERSION NB : ne pas rechercher des « poussées » en ce domaine</b>	<p>Entrer dans l'eau à partir d'un plot, d'un tapis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond)</li> <li>- en ajoutant une action (attraper un ballon...)</li> <li>- en variant les positions du corps</li> </ul> <p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter)</li> <li>- en réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant</li> </ul>		<p>Entrer dans l'eau du bord en chute arrière pour enchaîner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une coulée ventrale sur 3,5 m.</li> <li>- un déplacement sur le ventre et sur le dos</li> <li>- un parcours sous-marin</li> <li>- des temps de surface variés</li> </ul> <p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre à 1M50 pour passer sous un objet flottant.</p> <p>S'immerger en réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur (repères visuels)</p>
<b>VENTILATION</b>	<p>S'immerger dans des situations qui favorisent une succession d'immersion - en surface (inspiration courte et expiration prolongée) et l'horizontalité du corps. (parcours composé de frites, d'échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...)</p>		<p>Se déplacer sur une longueur de 20 m au moins en nage dorsale et sur une longueur de 20m au moins en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion</p>
<b>EQUILIBRATION</b>	<p>S'équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoiles de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p> <p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi-tour sur soi-même...)</p>		<p>S'équilibrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en maintenant une position verticale pendant 15 secondes, tête hors de l'eau,</li> <li>- en maintenant une position dorsale pendant 15 secondes.</li> </ul> <p><b>Enchaîner plusieurs types d'équilibre</b> (ventral, dorsal, roulade...)</p>



### 3.6 Description du site

L'espace aquatique de Ligueil se décompose comme suit :

➤ Vestiaires couverts :

- Individuels : 7 cabines
- Collectif : 2 espaces
- Paniers : 200
- Douches collectives
- Toilettes

➤ Espace de baignades découvert :

Grand bassin : 25 m par 12.50m (5 lignes d'eau) soit 312.50m<sup>2</sup> de surface d'eau, profondeur de 0.90 à 2.00 m  
L'espace aquatique de Ligueil dispose d'une pataugeoire actuellement en travaux et inaccessible au public (scolaire ou privé).



### 3.7 Disponibilité du site

L'espace aquatique de Ligueil est réservé aux scolaires du 1<sup>er</sup> au 30 juin et de la rentrée scolaire jusqu'au 30 septembre de chaque année.

## **4 Réglementation et sécurité**

### **4.1 Aspect réglementaire**

#### **4.1.1 Tenue vestimentaire**

- Maillot de bain pour les élèves, maillot de bain ou short pour les adultes
- Bonnet de bain obligatoire
- Lunettes de natation recommandées pour toutes les activités d'immersion

#### **4.1.2 Répartitions des tâches et des responsabilités**

##### **L'ENSEIGNANT :**

Tout enseignant titulaire de la classe (ou un collègue nommément désigné dans le cadre d'un échange de service ou d'un remplacement) a la responsabilité de définir le projet de sa classe et d'en assurer sa mise en œuvre dans le respect des dispositions réglementaires.

Pour cela, il doit :

- S'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ;
- Connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ;
- Ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène ;
- Participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance notamment en prenant en charge un groupe d'élèves ;
- Participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet ;
- Signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire.

Pour permettre la continuité de l'enseignement, chaque enseignant doit laisser dans sa classe l'organisation mise en place pour l'enseignement de l'activité. (Liste d'élèves, groupes...)

##### **LE MNS QUALIFIÉ, LE BENEVOLE AGREE :**

Ils assistent l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves. Pour cela, ils doivent :

- Participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation ;
- Assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet ;
- Procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage.
- Assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin ;
- Ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions sécurité et/ou d'hygiène ;
- Vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.



## LES ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES

Pour assurer la sécurité des enfants appelés à se déplacer en cours de séance dans les sanitaires, à être surveillés dans les vestiaires, la présence d'un accompagnateur (autorisé par le directeur) est nécessaire.

### 4.1.3 Cas des élèves dispensés

La natation scolaire étant assortie d'un caractère obligatoire, toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Dans la mesure du possible, les élèves dispensés doivent rester à l'école. Dans l'hypothèse où ce n'est pas possible, l'élève est installé obligatoirement sur la plage sous la responsabilité de l'enseignant.

### 4.1.4 Informations obligatoires

Une information aux familles doit être faite obligatoirement par l'enseignant sur les conditions précises selon laquelle l'activité est organisée, sur les objectifs visés par l'institution scolaire et sur les conditions d'hygiène alimentaire, d'hygiène corporelle et de santé de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que sur la tenue vestimentaire.

Informations réciproques : Dès que possible, le responsable de la piscine informera les directeurs d'école de l'absence d'un maître-nageur ou de l'indisponibilité de la piscine. De même, en cas d'absence d'un enseignant, il appartient aux directeurs d'école d'informer, dans les meilleurs délais, le responsable de la piscine, le transporteur et sa municipalité.

## 4.2 Mise en œuvre de la sécurité

Chaque membre de l'équipe pédagogique **participe activement** à la sécurité tout au long du déroulement des séances :

- La vigilance doit être accrue lors du passage aux douches pour éviter tout accès au bassin sans surveillance.
- L'entrée des élèves sur la plage du bassin, ainsi que la sortie doivent être encadrées par les adultes.
- L'entrée sur les plages ne peut s'effectuer qu'en présence d'un M.N.S
- L'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est libérée par le groupe précédent, au cours des rotations durant un même créneau.
- Tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit provoquer la remontée immédiate des élèves et leur comptage par le maître.
- Il est indispensable de compter les élèves : au départ de l'école, à l'entrée sur la plage, après le signal de fin d'activité, à la montée dans le bus.
- Aucun élève non accompagné (par un camarade ou par un bénévole accompagnateur) ne peut rendre aux toilettes pendant la séance.
- Une liste nominative de tous les élèves doit être remise au chef de bassin à la première séance.
- Chaque enseignant doit être muni des fiches de renseignement et d'urgence à chaque séance.
- Un extrait du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) du site est cosigné par le chef de bassin et l'enseignant.

## 5 Aspects pédagogiques

### 5.1 Matériel

Matériel pour entrer dans l'eau	Matériel pour s'équilibrer et se déplacer	Matériel pour s'immerger
- toboggan - tapis - échelle - perches	- tapis - frites - planches - ceintures	- perches - objets lestés - échelles - cage

### 5.2 Evaluations

#### 5.2.1 Définitions

L'évaluation des compétences des élèves se pratique tout au long de la séquence d'apprentissage. Elle prendra différentes formes en fonction du moment où elle est effectuée

	SEANCE 1 (ou 2) Evaluation diagnostique	SEANCES intermédiaires Evaluation formative	SEANCES finales Evaluation sommative
<b>Définitions</b>	Elle permet : -aux élèves de situer leur niveau dans 4 domaines ( <i>Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration</i> ) -aux enseignants de constituer les groupes	Elle permet aux élèves d'être « acteurs de leur apprentissage » et de commencer à s'auto évaluer.	Elle permet d'évaluer les compétences à la fin du cycle 2 ou du cycle 3.
<b>OUTILS FICHES</b>	Utiliser la fiche n°1 pour le cycle 2 Utiliser la fiche n°2 pour le cycle 3	Utiliser la fiche n°3 pour les GS Utiliser la fiche n°4 pour le cycle 2 Adapter la fiche n°4 pour le cycle 3	Renseigner la fiche n°5a pour le CP Renseigner la fiche n°5b pour le CE1 Renseigner la fiche n°5c pour le CE2 Renseigner la fiche n°5d pour le CM1 Renseigner la fiche n°5e pour le CM2
<b>Remarques</b>	Pour le cycle 1 et début du cycle 2, il est souhaitable que la première séance soit une exploration libre de l'aménagement du bassin, afin que les élèves se l'approprient, et que sur ce même aménagement, ils soient évalués lors de la deuxième séance.	Utilisable par les enseignants et les MNS pour aider les élèves à valoriser leurs progrès à l'issue des séances lors du retour au calme.	L'équipe et le CPC EPS analysent ensuite le profil des cohortes pour adapter les aménagements l'année suivante. A l'issue du CE1, 100% des élèves doivent maîtriser le palier 1 du socle. Fiche n°6 Pour entrer au collège, 100% des élèves doivent maîtriser le palier 2 du socle (dès la fin du CE2, du CM1 ou du CM2). Fiche n°7 Fiche 8 : Utiliser le fichier informatisé de traitement des résultats



## 5.2.2 Fiches d'évaluation

Ci après se trouvent les fiches d'évaluation suivante :

- Fiche n°1 : Observation diagnostique pour le cycle 2 et grille d'observation pour le cycle 2 Page 34
- Fiche n°2 : observation diagnostique pour le cycle 3 et grille d'observation pour le cycle 3 Page 36
- Fiche n°3 : évaluation en cours de module GS Page 38
- Fiche n°4 : évaluation en cours de module pour le cycle 2 et 3 Page 39
- Fiche n°5 a : évaluation fin de module CP Page 40
- Fiche n°5 b : évaluation fin de module CE1 – CE2 ; premier palier du socle commun de connaissance et de compétence Page 42
- Fiche n°5 c : évaluation fin de module CM1 Page 44
- Fiche n°5 d : évaluation fin de module CM2 ; deuxième palier du socle commun de connaissance et de compétence Page 46

- But de l'évaluation diagnostique

Constituer les groupes d'élèves à partir des compétences de chaque élève, évaluées pour chacune des 4 composantes de l'activité aquatique : Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.

- Mise en œuvre : (proposition d'organisation)

Munis de la grille d'observation, l'enseignant et le MNS renseignent la grille d'observation préalablement remplie avec les noms et prénoms des élèves. (se munir de supports pour écrire). Dans un cours double, l'ensemble des élèves sera évalué sur la même grille.

De retour à l'école, l'enseignant calcule le nombre de points obtenus pour chaque élève et constitue les deux groupes selon les compétences des élèves.

- Constitution des groupes d'élèves pour l'enseignement

Les groupes seront constitués à partir des compétences de chaque élève, évaluées pour chacune des quatre composantes de l'activité aquatique : Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.

Un élève de CP peut avoir acquis les compétences ciblées au palier 1 du cadre des apprentissages pour le Cycle 2 : on lui proposera alors de travailler les compétences du palier 2.

A contrario, un élève de CE2 qui n'aurait pas encore atteint les compétences présentées dans le palier 1 du cadre des apprentissages pour le Cycle 2, commencerait par travailler celui-ci avant de s'engager dans le palier 2.

C'est bien le niveau réel d'habiletés motrices aquatiques de l'élève qui doit déterminer son groupe de travail et non son niveau de classe.

L'évaluation diagnostique jointe précise les modalités d'évaluation afin de déterminer le niveau de chaque élève et donc les compétences qu'il va devoir acquérir.

- Dispositif d'observation : dans le bassin carré ou grand toboggan si petits CP

### Se déplacer pour

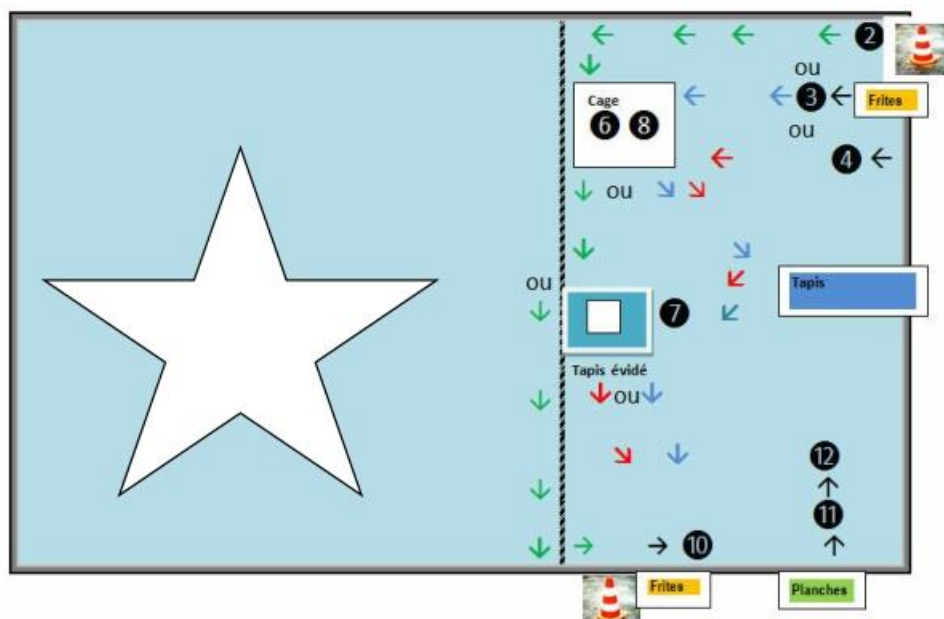
- Par le bord ②
- Avec aide ③
- Sans aide ④

### 2. S'immerger

- Le visage ⑥
- La tête ⑦
- Le corps ⑧

### 3. S'équilibrer avec matériel

- Sur place ⑩
- Sur le ventre (glissée)
- Sur le dos ⑫\*



( L'enseignant apporte cette fiche pré-remplie lors de la première séance du module)

Grille d'observation cycle 2		Ecole :		Classe :		Date :	
		1 Point	2 Points	3 Points	4 Points		
<b>Locomotion en GP</b>		❶ Refuse de se déplacer	❷ Se déplace en surface avec des supports fixes : mur, câbles, perche.	❸ Se déplace en surface avec du matériel mobile : frite, planche, haltères...	❹ Se déplace en surface sans matériel et sans appuis. CP : 3 m		
<b>Immersion Ventilation en MP</b>		❺ Refuse de s'immerger	❻ S'immerge seulement le visage.	❼ S'immerge la tête en passant sous un obstacle de surface : ligne d'eau, perche.	❽ S'immerge le corps en descendant en profondeur à l'aide d'une perche, d'une échelle, d'une cage.		
<b>Equilibration en PP ou MP</b>		❾ Refuse de s'équilibrer	❿ S'équilibre avec du matériel flottant : frite, planche...	⓫ S'équilibre sur le ventre avec l'aide d'une planche après une	⓬ S'équilibre sur le ventre sans matériel après une poussée.		
		NOMS Prénoms des élèves	Locomotion	Immersion Ventilation	Equilibration	TOTAL	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
<b>Constitution des Groupes cycle 2</b>							
<b>RESULTATS ELEVES</b>							
<b>De 3 à 5 points</b>		<b>De 6 à 9 points</b>			<b>De 10 à 12 points</b>		
Travailler sur les compétences du niveau 1		Reprendre les compétences du niveau 1 puis passer au niveau 2			Travailler sur les compétences du niveau 2		

- But de l'évaluation diagnostique

Constituer les groupes d'élèves à partir des compétences de chaque élève, évaluées pour chacune des 4 composantes de l'activité aquatique : Locomotion, Immersion, Ventilation, Equilibration.

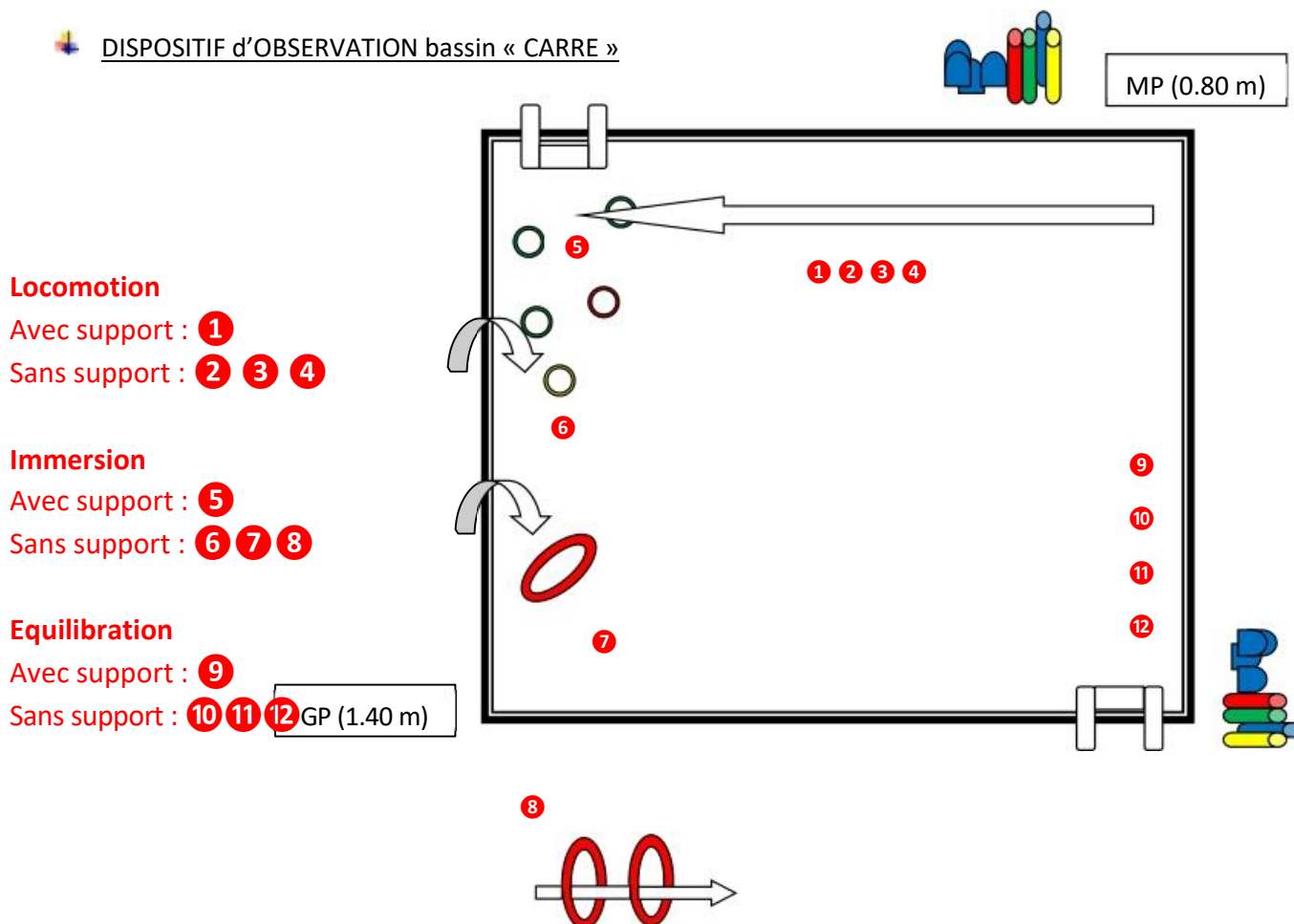
- Principe

C'est le niveau réel d'habiletés motrices qui détermine le groupe de travail de l'élève et non son niveau de classe.

- Mise en œuvre : (proposition d'organisation)

Munis de la grille d'observation, l'enseignant et le MNS renseignent la grille d'observation préalablement remplie avec les noms et prénoms des élèves. (se munir de supports pour écrire). Dans un cours double, l'ensemble des élèves sera évalué sur la même grille. De retour à l'école, l'enseignant calcule le nombre de points obtenus pour chaque élève et constitue les deux groupes selon les compétences des élèves.

- DISPOSITIF d'OBSERVATION bassin « CARRE »

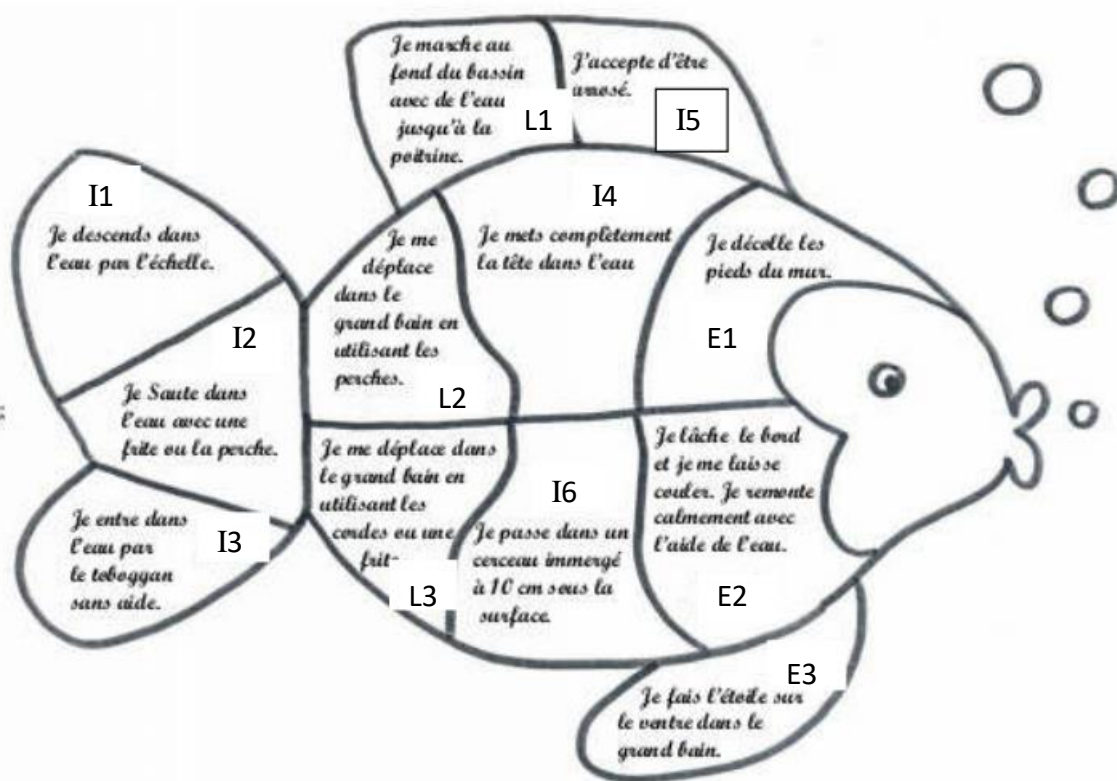
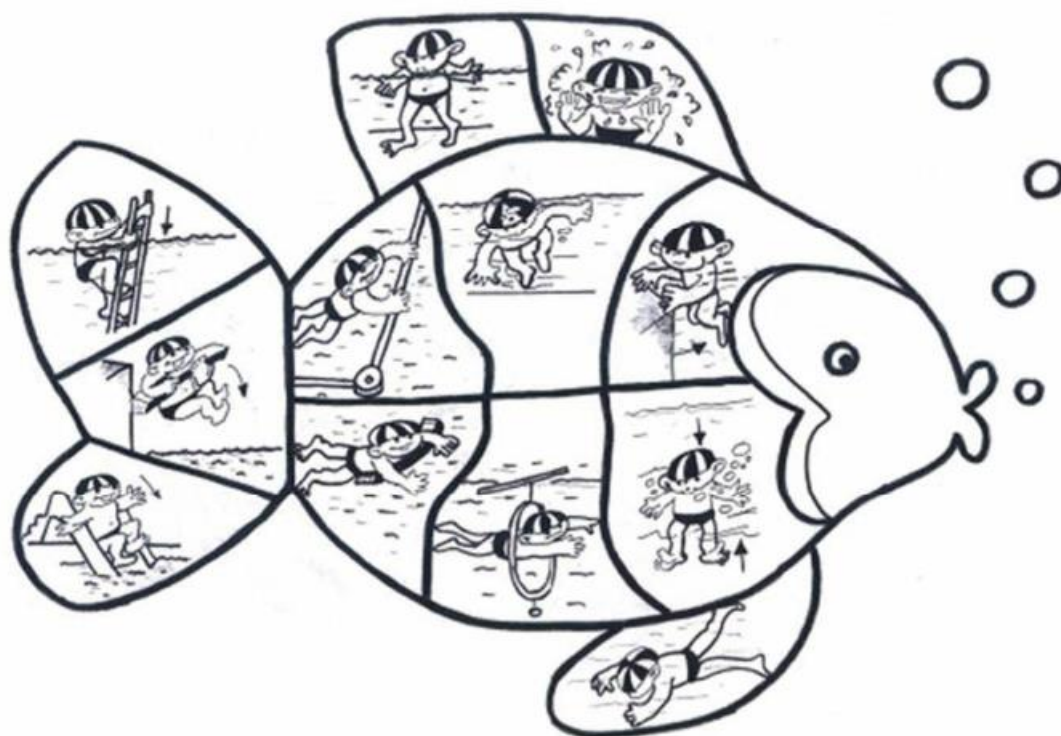


## Equilibration dans le bassin d'apprentissage par les enseignants, Locomotion et immersion dans le grand bain par les MNS

(L'enseignant apporte cette fiche pré-remplie lors de la première séance du module)

Grille d'observation cycle 3		Ecole :	Classe :		Date :
	1 Point	2 Points	3 Points	4 Points	
<b>Locomotion en GP</b>	① Se déplace en surface (largeur de la piscine) avec du matériel mobile (frite, haltère) sur le ventre et sur le dos.	② Se déplace en surface, (largeur de la piscine) sans matériel, sur le ventre ou sur le dos.	③ Se déplace en surface (largeur de la piscine), sans matériel, moitié sur le ventre moitié sur le dos, en utilisant les bras et les jambes.	④ Effectue la traversée de la piscine sans appui: aller sur le ventre, retour sur le dos à l'aide des bras et des jambes.	
<b>Immersion Ventilation en GP</b>	⑤ S'immerge en profondeur en tenant un support fixe (cage, perche) pour remonter un objet.	⑥ S'immerge par un saut à partir d'un plot pour remonter un objet immergé.	⑦ S'immerge par un saut ou un plongeon à partir d'un plot puis « nage sous l'eau » pour passer dans un cerceau immergé	⑧ S'immerge par un plongeon canard puis « nage sous l'eau » pour passer dans deux cerceaux immergés et alignés.	
<b>Equilibration en PP</b>	⑨ Reste en équilibre horizontal sur du matériel (frite, planche, haltère).	⑩ Réalise une glissée ventrale sans support, visage en immersion.	⑪ Réalise une glissée ventrale suivie d'une étoile de mer tenue 5 s.	⑫ Réalise une glissée ventrale suivie d'un équilibre dorsal tenu 5 s.	
NOMS Prénoms des élèves		Locomotion	Immersion Ventilation	Equilibration	TOTAL
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
<b>Constitution des groupes cycle 3</b>					
RESULTATS ELEVES					
De 3 à 5 points		De 6 à 9 points		De 10 à 12 points	
Travailler sur les compétences du niveau 1		Reprendre les compétences du niveau 1 puis passer au niveau 2		Travailler sur les compétences du niveau 2	

(exemple pour les GS)



(Source : document de l'IA 04)



(Exemple pour le cycle 2, aisément modifiable pour le cycle 3)

(Je colorie le carré en vert si je sais faire)

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je saute dans l'eau en moyenne profondeur sans aide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je saute dans le grand bassin en tenant une perche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je saute dans le grand bassin et je rejoins le bord seul.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je passe sous une ligne d'eau sans la toucher en moyenne profondeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je souffle pendant 5 sec, la tête entièrement dans l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je plonge la tête la première.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je flotte sur le ventre, sans bouger, avec une frite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je flotte sur le ventre, sans bouger et sans matériel, en moyenne profondeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je flotte sur le ventre ou sur le dos, sans matériel, en grande profondeur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● J'ouvre la bouche dans l'eau.</li> <li>● J'ouvre les yeux dans l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je ramasse un objet immergé à 0,80m.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je ramasse un objet immergé à 1,50 m à l'aide de la cage ou de la perche.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je nage, avec une frite, la tête dans l'eau, en moyenne profondeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je me déplace sans matériel, la tête dans l'eau, sur 10 m.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Je me déplace sans matériel sur 15 m.</li> </ul>

<b>Fiche n°5 (CP)</b>	<b>Evaluation de fin de module</b>
-----------------------	------------------------------------

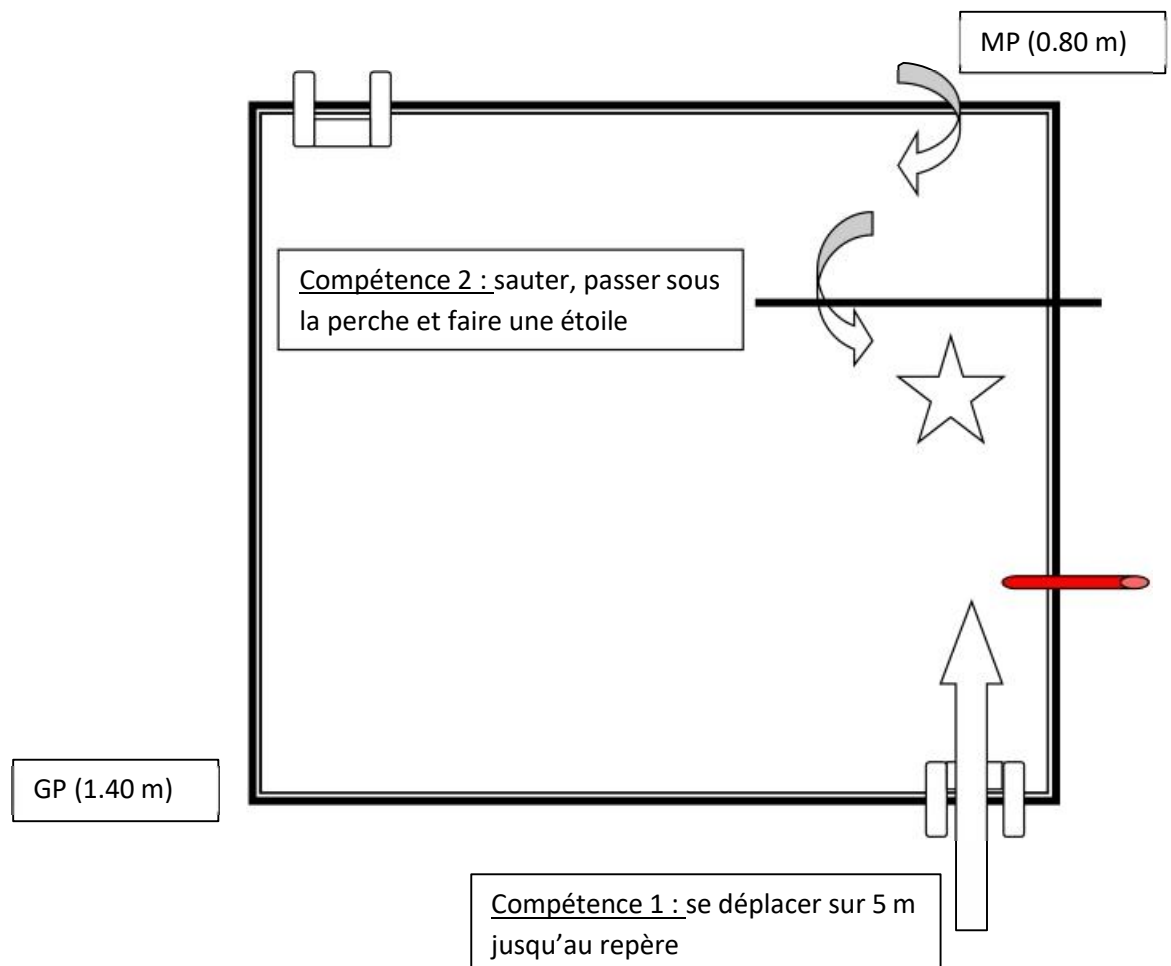
		Année		Commune						
		Enseignant		Ecole						
NOMS et prénoms des élèves		COMPETEN CE 1		COMPETENCE 2						
		se déplacer sur 5 m.		Enchaîner 3 tâches dans un parcours en moyenne profondeur						
		Validation de la compétence 1		Plonger ou sauter		S'immerger (cerceau)		S'équilibrer (sur place)		Validation de la compétence 2
		oui	Non	oui	non	oui	non	oui	non	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										

(verso CP)

<b>Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer</b>	
<b>Se déplacer sur 5 mètres.</b>	Se déplacer sur <b>cinq mètres</b> sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
<b>Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnement</b>	
<b>S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter</b>	Effectuer <b>un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis</b> , en moyenne profondeur, amenant à : <ul style="list-style-type: none"><li>- s'immerger <b>en sautant</b> dans l'eau</li><li>- se déplacer <b>brèvement sous l'eau</b> (par exemple pour passer sous un obstacle flottant)</li><li>- se laisser <b>flotter un instant</b> avant de regagner le bord.</li></ul>

Indications pour l'évaluation

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération



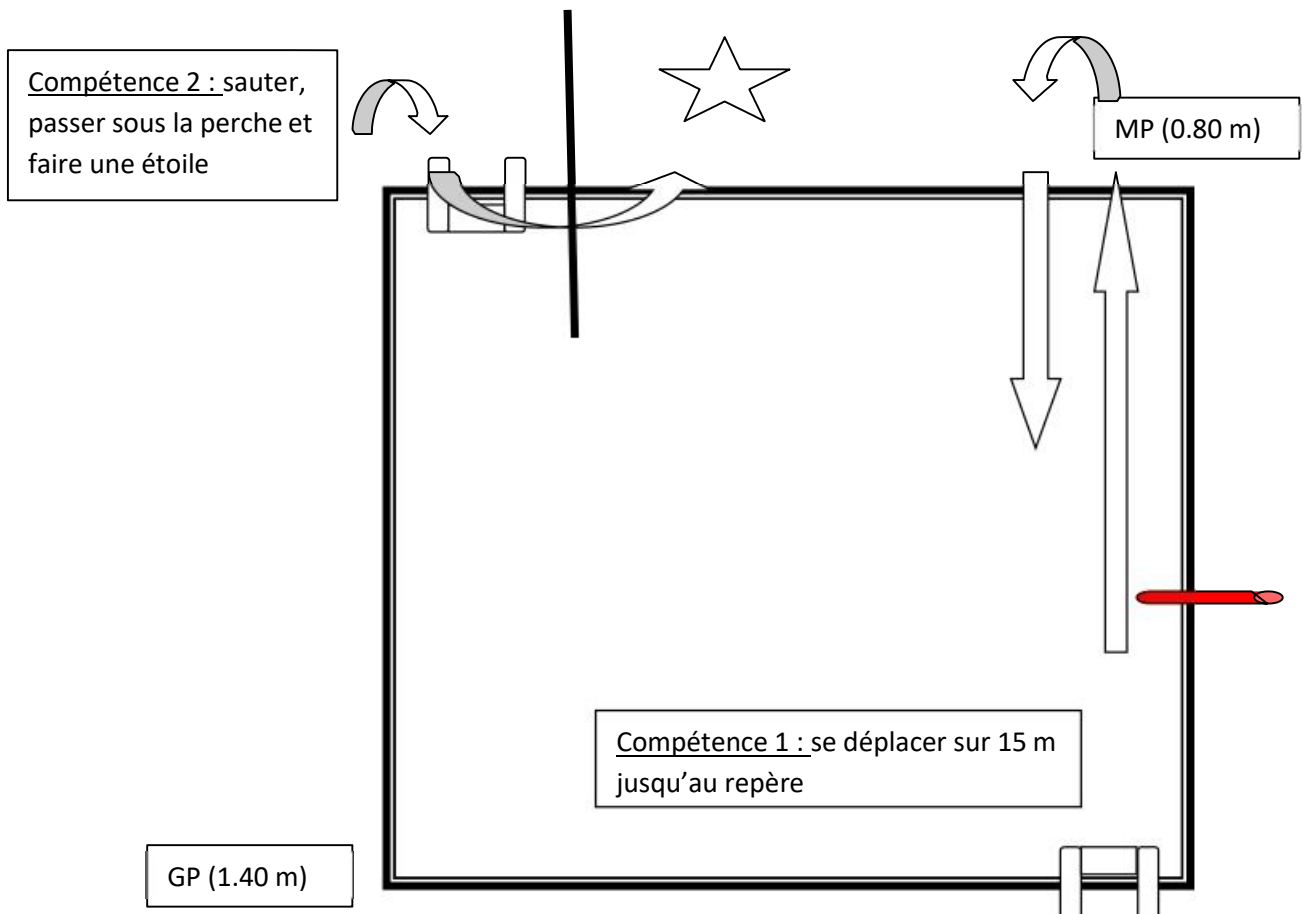
<b>Fiche n°6 (CE1-CE2)</b>	<b>Evaluation de fin de module</b> <b>Premier palier du socle commun de connaissance et de compétence</b>
----------------------------	--

		Année		Commune						
		Enseignant		Ecole						
NOMS et prénoms des élèves		COMPETEN CE 1		COMPETENCE 2						Validation de la compétence 2
		se déplacer sur 15 m.		Enchaîner 3 tâches dans un parcours en moyenne profondeur						
		Validation de la compétence 1		Plonger ou sauter		S'immerger (cerceau)		S'équilibrer (surplace)		
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										

(CE1 verso)

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer	
Se déplacer sur 15 mètres.	Se déplacer sur <b>une quinzaine de mètres</b> sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnement	
S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter	Effectuer <b>un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis</b> , en moyenne profondeur, amenant à : <ul style="list-style-type: none"><li>- s'immerger <b>en sautant</b> dans l'eau</li><li>- se déplacer <b>brèvement sous l'eau</b> (par exemple pour passer sous un obstacle flottant)</li><li>- se laisser <b>flotter un instant</b> avant de regagner le bord.</li></ul>

Indications pour l'évaluation  
L'évaluation s'effectue dans le bassin d'apprentissage en deux parties séparées par un temps de récupération





<b>Fiche n°7 (CM1)</b>	<b>Evaluation de fin de module</b>
------------------------	------------------------------------

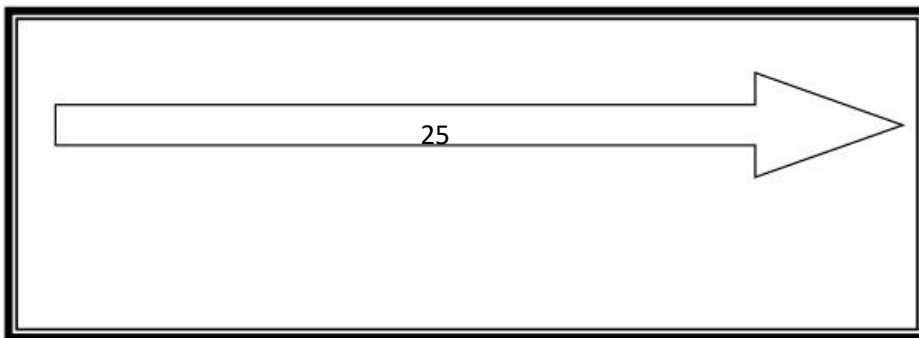
		Année		Commune						
		Enseignant		Ecole						
NOMS et prénoms des élèves		COMPETENCE 1		COMPETENCE 2						
		se déplacer sur 25 m.		Enchaîner 3 tâches dans un parcours en grande profondeur						
		Validation de la compétence 1		Plonger ou sauter		S'immerger (cerceau)		S'équilibrer (surplace)		Validation de la compétence 2
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										

(verso CE2)

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer	
Se déplacer sur 25 mètres.	Se déplacer sur 25 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnement	
S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter	Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en grande profondeur Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un passage dans un cerceau immergé à environ 1 m de la surface et un surplace avant de regagner le bord

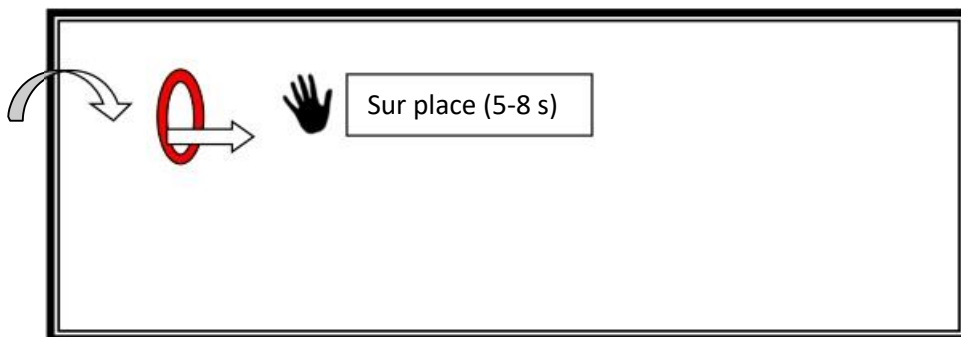
Indications pour l'évaluation

L'évaluation s'effectue dans le grand bain, en deux parties séparées par un temps de récupération



GP (2.40 m)

MP (1.40 m)



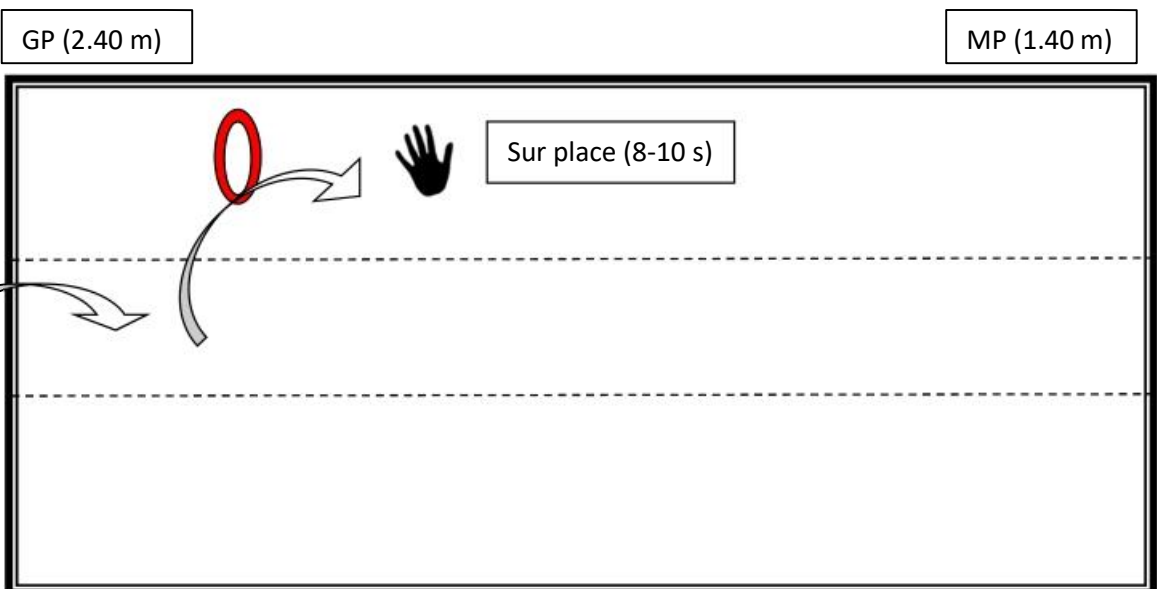
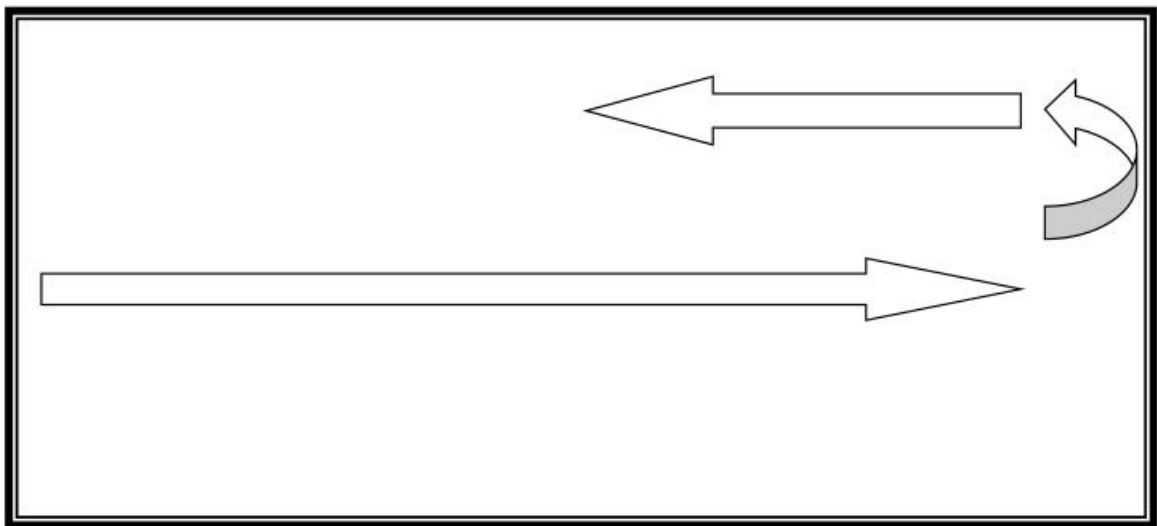
Année Enseignant				Commune							
				Ecole							
NOMS et prénoms des élèves		<b>COMPETEN CE 1</b>		<b>COMPETENCE 2</b>							
		se déplacer sur 25 m.		Enchaîner 3 tâches dans un parcours en grande profondeur						Validation de la compétence 2	
		Validation de la compétenc e 1		Plonger ou sauter		S'immerger (cerceau)		S'équilibrer (surplace)			
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											

(verso CM1)

Compétence 1 : Réaliser une performance que l'on peut mesurer	
Se déplacer sur 25 mètres.	Se déplacer sur 25 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.
Compétence 2 : S'adapter à différents types d'environnement	
S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter	Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en grande profondeur Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un passage dans un cerceau immergé à environ 1 m de la surface et un surplace avant de regagner le bord

Indications pour l'évaluation

L'évaluation s'effectue dans le grand bain, en deux parties séparées par un temps de récupération



### 5.3 Exemple de module de séance

#### Module de 10 séances au cycle 2

**BOEN n°28 du 14 07 2011** : « Le parcours d'apprentissage de l'élève doit comprendre :

- des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique-sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté-

- des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers.

Les connaissances et capacités seront évaluées en fin de cycle (palier 1) »

	AFFECTATION DES MEMBRES DE L'EQUIPE A DETERMINER		
	PARCOURS A DOMINANTES	JEUX A VIVRE	ATELIERS (Expériences, enseignement progressif et structuré)
	Fiches Parcours	Fiches Jeux	Fiches Ateliers
Séance 1 ou 2	EVALUATION DIAGNOSTIQUE – FICHE 1		
PARCOURS D' APPRENTISSAGE Séances 2 à 9	Parcours 1 mis en place par MNS	Jeu 1 (proposition)	Atelier 1 L'eau peut-elle rentrer dans mon corps ? (proposition)
		Jeu 2 (proposition)	Atelier 2 Est-ce que je peux couler ? (proposition)
	Parcours 2 mis en place par MNS	Jeu 3 (proposition)	Atelier 3 Est-ce que je peux rester au fond ? (proposition)
		Jeu 4 (proposition)	Atelier 4 Comment glisser facilement dans l'eau ?(proposition)  Atelier 5 Comment s'aider de l'eau pour avancer ? (proposition)
Séance 10	EVALUATION SOMMATIVE FICHE 5 ou 6		

Sur une séance de 40 minutes :

	Enseignant avec ½ groupe	MNS avec ½ groupe
0 à 10 minutes	Jeu	Parcours
11 à 20 minutes	Atelier	
21 à 30 minutes	Parcours	Atelier
31 à 40 minutes		Jeu

## 5.4 Fiches de jeux

### Jeu 1

### La chasse au trésor

**THEMES:** Immersion et Déplacement

Moyenne profondeur

Largeur du bassin

**But :** Aller chercher un trésor et le rapporter dans son coffre.

#### Dispositif

2 équipes

2 cerceaux (coffre)

Nombreux objets lestés et flottants.

#### Déroulement

Au signal, les pêcheurs de chaque équipe vont ramasser le plus vite possible un objet qu'il dépose dans leur coffre.

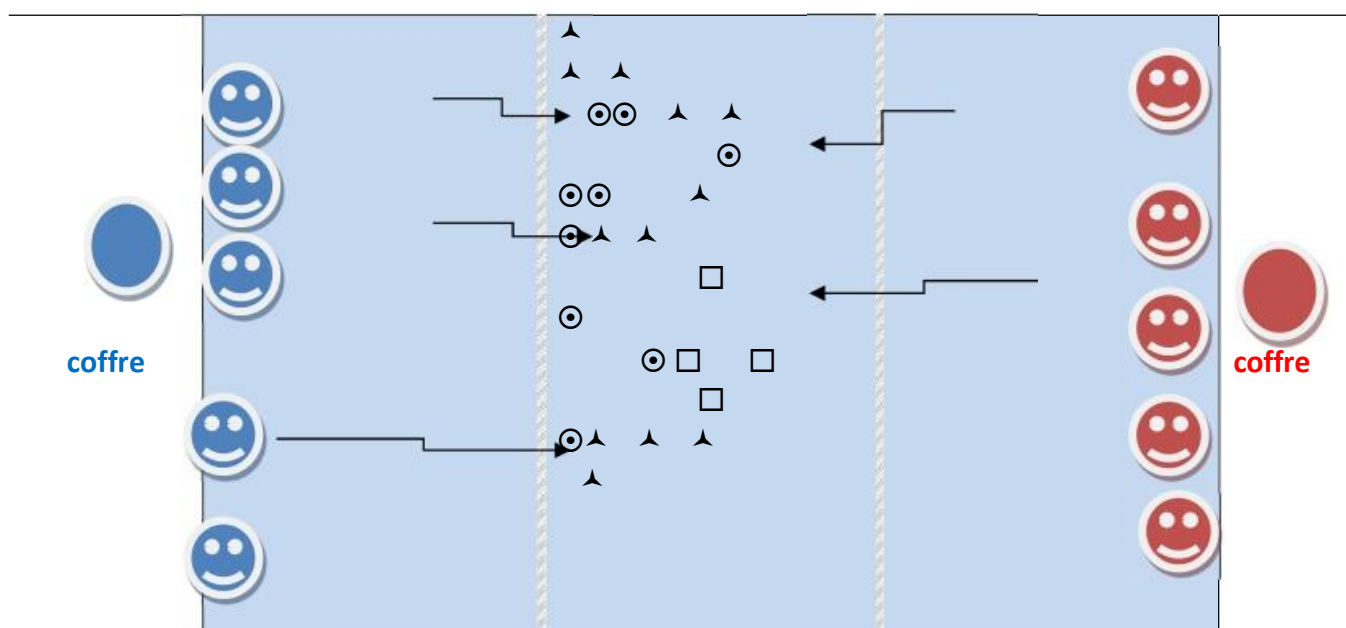
Se joue au temps.

#### Règle

Ne prendre qu'un objet à la fois.

#### Score

La partie à l'équipe qui a rapporté le plus d'objets.



#### Evolutions

- Ne mettre que des objets lestés (favoriser l'immersion)
- Attribuer des points aux objets (5 pour les lestés, 2 pour les flottants), des couleurs, des formes d'objets définies



**THEMES: Locomotion et Immersion**

Moyenne profondeur

Largeur du bassin

**But : Rapporter un objet dans son coffre avant son adversaire.**

**Dispositif**

2 équipes (élèves numérotés de 1 à...)

2 cerceaux (coffre)

Une dizaine d'objets lestés.

**Déroulement**

A l'appel du n°, chaque joueur concerné saute ou plonge selon la profondeur pour aller ramasser un objet lesté qu'il dépose dans son coffre.

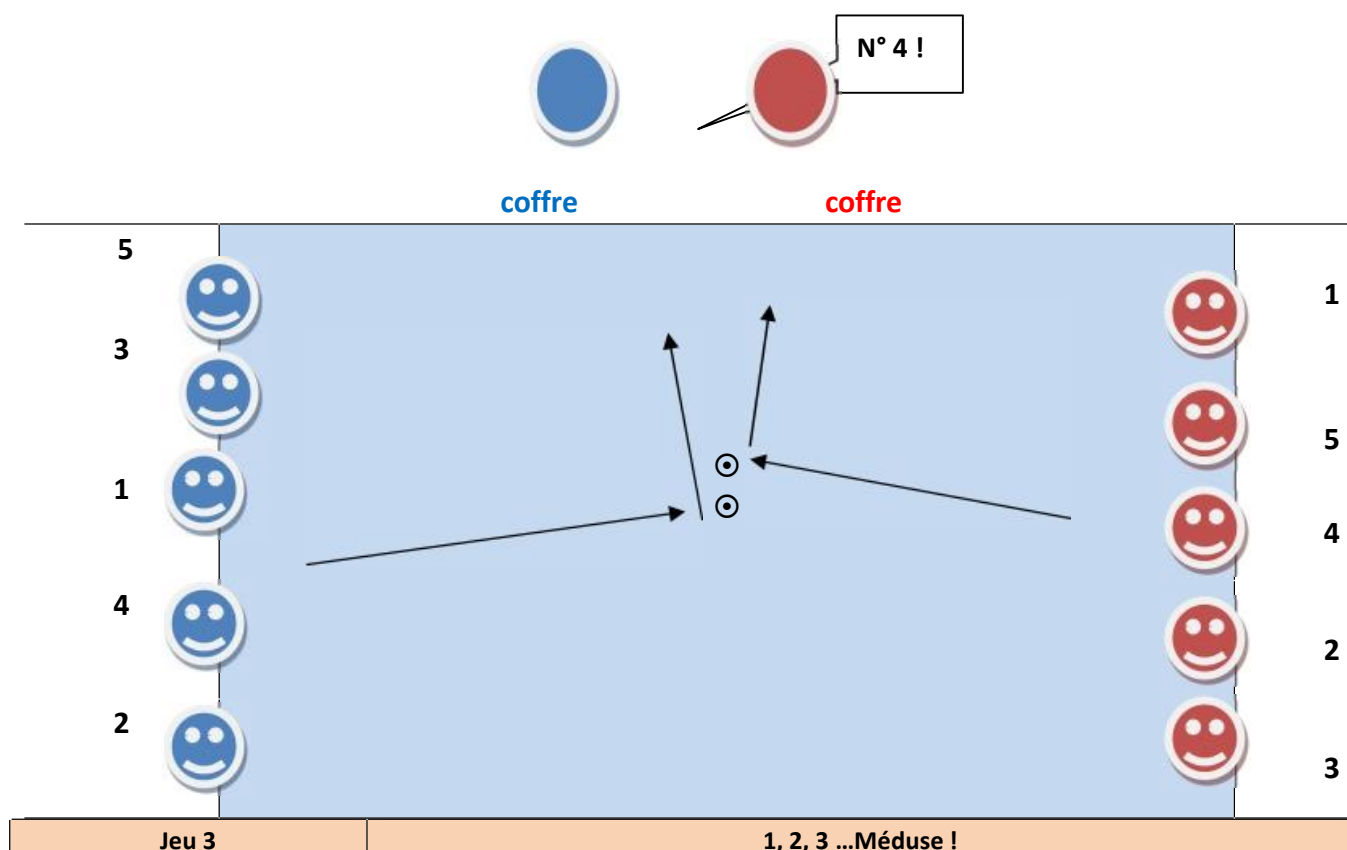
**Règle**

Déposer l'objet.

**Score :**

2 points à l'équipe qui rapporte en 1<sup>er</sup> l'objet lesté dans son coffre.

1 point à l'équipe qui rapporte en 2<sup>ème</sup> l'objet lesté dans son coffre.



---

## THEMES : Equilibration et Locomotion

---

Moyenne profondeur

Largeur du bassin

Une frite (ou une planche) par élève

**But : Toucher en 1<sup>er</sup> le bord opposé.**

### Dispositif

Une frite par élève

### Déroulement

Pendant que l'enseignant égrène « 1...2... 3 », les méduses avancent en équilibre ventral sur leur frite.

**!! Lors du tour de l'enseignant, ne pas tourner le dos aux élèves !!**. Faire « comme si » pour voir si les enfants respectent les consignes.

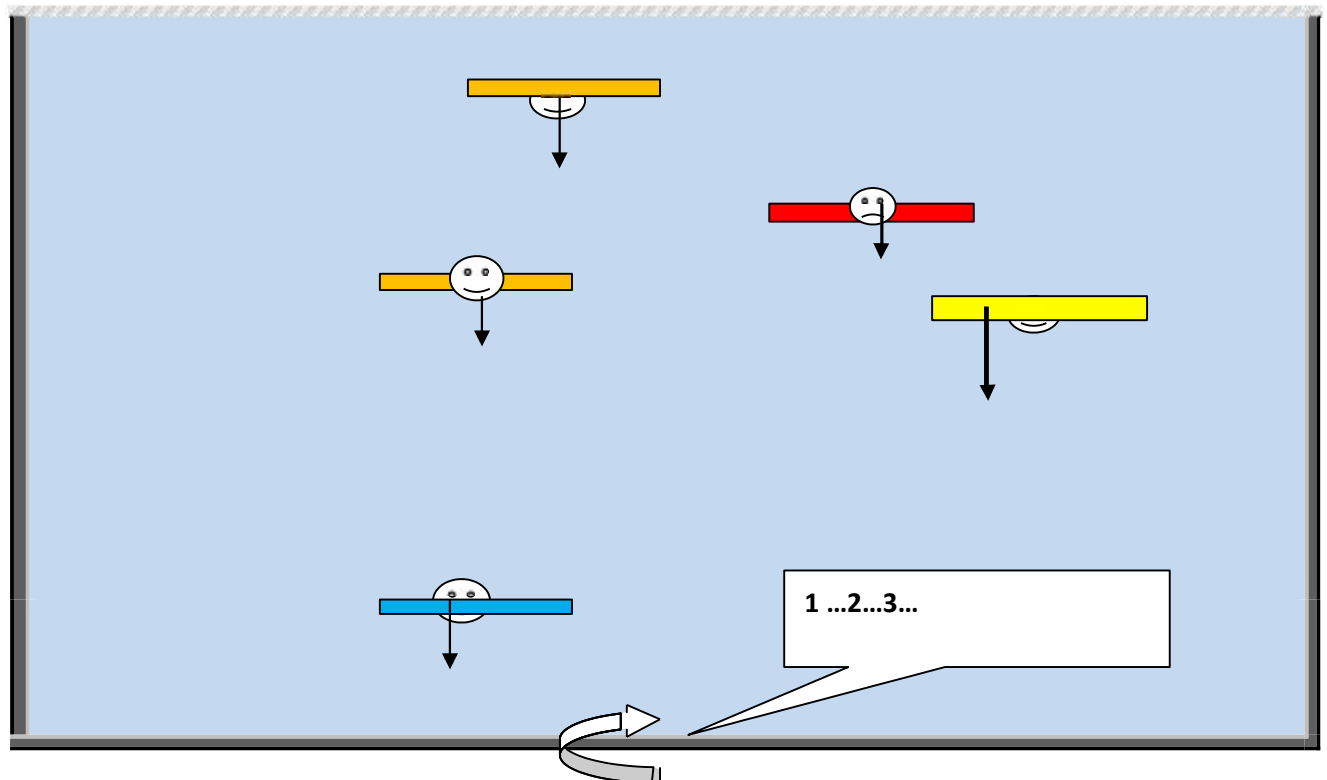
Après avoir prononcé le mot « méduse », le meneur se retourne : il doit voir les méduses glisser, le visage dans l'eau.

### Règle

Retour au départ pour les élèves qui ne glissent pas.

### Score

L'élève qui atteint le bord opposé en 1<sup>er</sup> devient meneur.



**THEMES : Equilibration et Locomotion**

Moyenne profondeur

Largeur du bassin

Une frite (ou une planche) par élève

**But : Aller le plus loin possible après une poussée.**

**Dispositif**

Une planche par groupe de 2 élèves (la torpille, l'observateur)

Des repères (cônes, épingles à linge)

**Déroulement**

- La torpille pousse sur le mur avec les pieds, tête immergée. (Planche si besoin)
- L'observateur place le repère au niveau où la « torpille » sort la tête de l'eau. (Accroche l'épingle sur la ligne, place un plot sur la plage...)

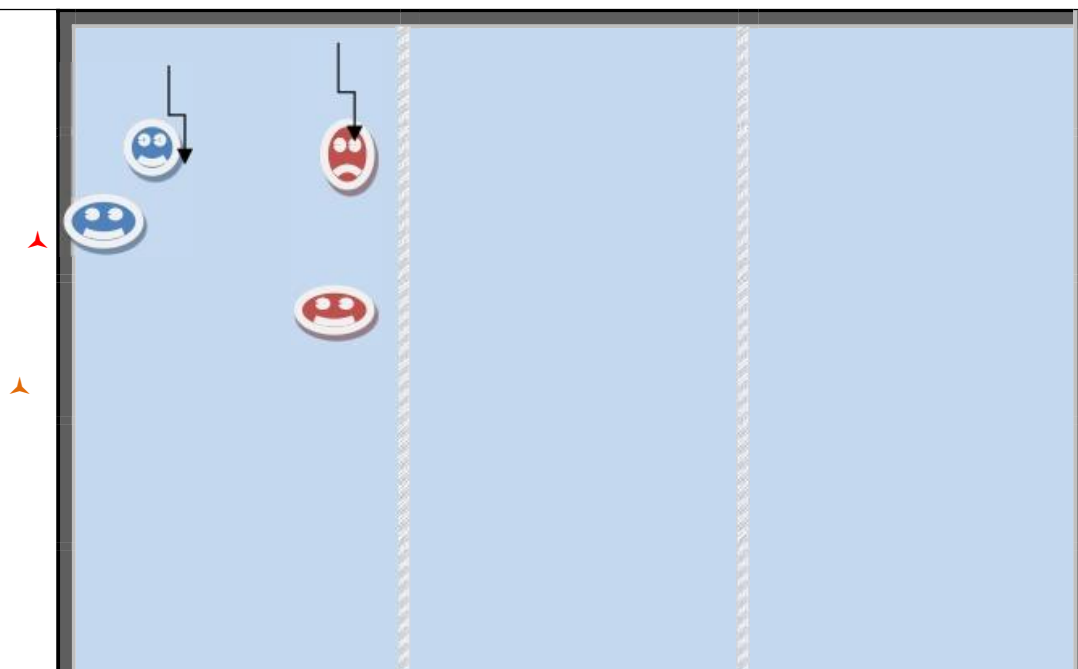
**Score**

Qui ira le plus loin ?

**Variables**

- **Départ en torpille, passage dans un cerceau sans bouger**
- **Départ en torpille, arrivée sur le dos en coulée, en glissée**
- **Départ en torpille sur le dos (tête basculée en arrière, yeux au ciel) en coulée ou en glissée**

**!! Faire la différence entre une glissée ventrale : à la surface ; et une coulée ventrale : en profondeur (nécessite une immersion du corps puis une bascule pour sa réalisation) !!**



### 5.4.1 Fiches de parcours

Parcours 1	Dominante locomotion !
------------	------------------------

#### Se déplacer à la surface en utilisant les bras et / ou les jambes

Moyenne ou grande profondeur

Longueur du bassin

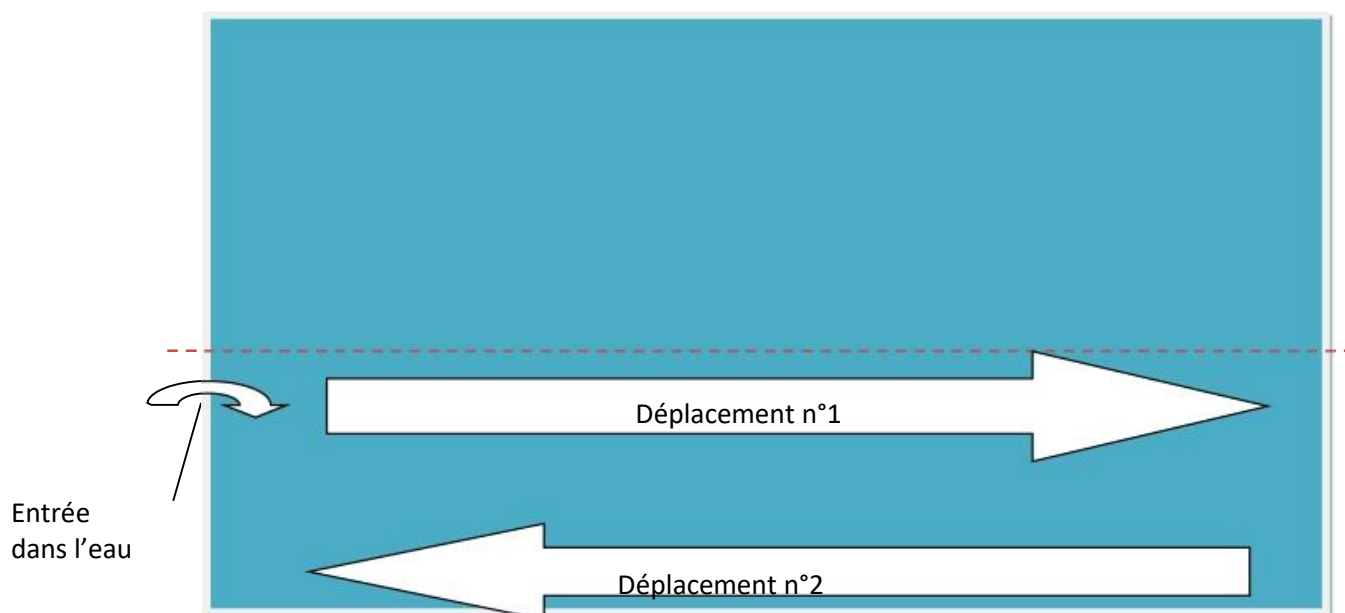
**Description :** après une entrée dans l'eau, se déplacer sur toute ou partie de la longueur du bassin et revenir.

L'entrée dans l'eau peut être effectuée de différentes manières (échelle, perche, avec de l'aide, saut, plongeon ...)

Les déplacements peuvent être variés à l'infini, en partant du plus simple (ex : battement de jambe avec matériel) au plus complexe (ex : nager en crawl en respirant tous les 3 temps)

#### **Complexification :**

- Les consignes de déplacement peuvent varier :
  - o Aller sur le ventre, retour sur le dos
  - o Changer de nage
  - o Notion de vitesse ou d'endurance
- Introduire la notion de respiration : souffler dans l'eau régulièrement pour ne pas être essoufflé



### Enchaîner les immersions

Moyenne ou grande profondeur  
Longueur ou largeur du bassin

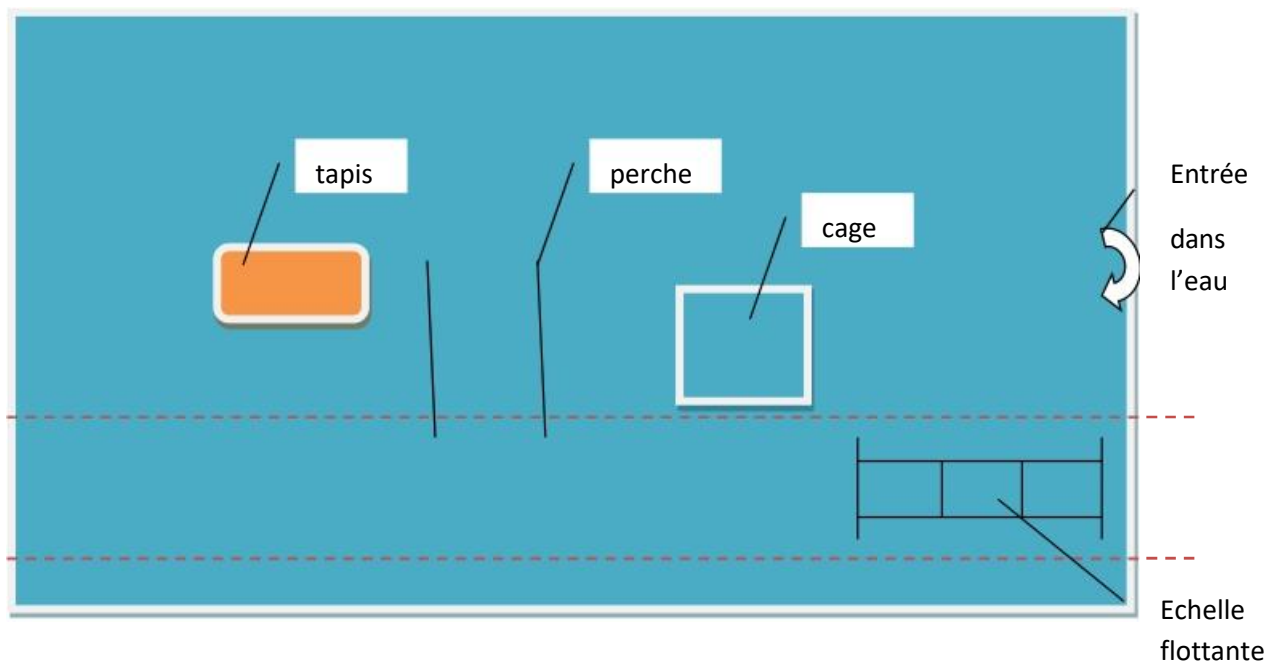
**Description :** enchaîner les immersions sous forme de parcours

L'entrée dans l'eau s'effectue du bord avec ou sans aide sous forme de saut. L'élan donné par le saut permet d'aller vers la ligne d'eau, de passer dessous et ensuite rejoindre l'échelle flottante. Passage sous les barreaux de l'échelle, puis sous la ligne d'eau pour rejoindre la cage. Travail dans la cage, puis retour au bord pour ensuite passer sous les perches puis sous le tapis. Sortir de l'eau et revenir en marchant.

**Complexification :**

Les consignes d'immersions peuvent être variées :

- En durée / temps en diminuant les points d'appui lors de franchissements
- Introduire la notion de souffler pour descendre plus facilement
- Aller plus profond dans la cage.



## Atelier 1

## Atelier d'expérimentation

Est-il facile de se déplacer dans l'eau ?

**Thème : DEPLACEMENT /PROPULSION**

**Sentir la résistance de l'eau**

**A la piscine** en petite profondeur.

**Matériel :** 1 planche pour 2

**Modalité :** Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et les faire travailler alternativement)

### Expérimenter

- proposer des courses avec de l'eau jusqu'à la taille puis en tenant une planche verticale contre son ventre. Que se passe-t-il ? Pourquoi ?
- se déplacer en tenant la goulotte : en position verticale / en position horizontale. Est-ce la même sensation ?
- tirer son partenaire par les mains (en reculant) : il garde une position verticale, une position allongée. Que se passe-t-il dans ces 2 positions ?
- tirer son partenaire par les pieds (en avançant ou en reculant)
- propulser son partenaire qui teste différentes positions (torpille, étoile de mer, boule...)

### Mise en commun

Pour mes déplacements dans l'eau, je dois offrir **le moins de résistance possible à l'eau.**

## Atelier 2

## Atelier d'expérimentation

L'eau rentre-t-elle dans mon corps quand je vais sous l'eau ?

**Thème : IMMERSION**

**Ouvrir la bouche et les yeux dans l'eau.**

**Matériel :** échelles ou perches en petite profondeur et objets qui coulent.

**Modalité :** Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et les faire travailler alternativement)

### Expérimenter

S'aider des échelles ou de la perche pour aller au fond (s'immerger)

- aller toucher le fond en variant les positions du corps (à genoux, assis, allongé, sur le ventre, sur le côté, sur le dos...)
- ouvrir la bouche sous l'eau



- mettre de l'eau dans sa bouche, faire un jet continu le plus longtemps possible, faire plusieurs petits jets sans reprendre d'eau.
- faire une grimace bouche ouverte...
- crier son prénom, chanter dans l'eau...
- aller chercher un objet (n'importe lequel, défini) → ouvrir les yeux.

#### Mise en commun

Quand je suis sous l'eau (en immersion), **mon corps ne se remplit pas : ni par le nez, ni par la bouche.**  
 Quand je suis sous l'eau (en immersion), **je peux voir en gardant les yeux ouverts**

<b>Atelier 3</b>	<b>Atelier d'expérimentation</b>
------------------	----------------------------------

**Si je vais au fond, est-ce que je peux y rester ?**

#### Thème : IMMERSION / EQUILIBRE

**Sentir que la poussée de l'eau me remonte à la surface.**

Matériel : échelle, perche  
 Modalité : Par 2 (attribuer un n° à chaque élève 1 et 2 et faire travailler alternativement)

<b>Atelier 4</b>	<b>Atelier d'expérimentation</b>
------------------	----------------------------------

#### Expérimenter :

S'aider des échelles ou de la perche pour aller au fond (s'immerger)

- varier les positions du corps (à genoux, assis, allongé, sur le ventre, sur le côté, sur le dos...) pour entrer en relation avec le fond.
- s'allonger au fond, lâcher la perche. Ne faire aucun mouvement. Faire constater...
- rechercher la position qui permet une remontée plus rapide
- la durée de l'immersion (5, 10, 15 sec ?)

#### Evolution

En entrant dans l'eau par un saut, par le toboggan (se laisser remonter, sans mouvement)

#### Mise en commun

Je peux rester longtemps sous l'eau.  
 Quand je suis au fond, **la poussée de l'eau me remonte à la surface.**

Comment, après une poussée, aller le plus loin possible **sans autre mouvement ?**

### **Petit bassin, petite profondeur**

Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale.

Prendre inspiration.

Casser le buste et immerger le visage, bras allongé devant.

Pousser sur le mur : extension des jambes

Conserver l'équilibre pendant la glissée.

### **Expérimenter : mettre des repères sur le bord (plots de couleur)**

- Position des bras et des jambes pendant la glissée (écartés/ tendus / groupés)

- Position des pieds pendant la glissée (en extension / en flexion)

- Position de la tête pendant la glissée (relevée/enroulée)

### **Evolutions :**

- Enchaîner glissée et se regrouper en boule (méduse)

- Enchaîner glissée et étaler les bras et jambes (étoile de mer)

- Enchaîner glissée ventrale et essayer de faire demi-tour pour passer sur le dos.

### **Mise en commun**

Après une poussée, pour aller le plus loin possible sans autre mouvement, **mon corps doit avoir un « profil hydrodynamique » : bien allongé, bien tendu...**

## **ATELIER 5**

## **Ateliers d'expérimentation**

### **Comment me déplacer efficacement ?**

Avoir différents objets destinés à faciliter la flottaison. (1objet /élève)

- frites

- planches

- ballons

### **Expérimenter :**

Trouver un équilibre sur l'eau avec le matériel (assis, sur le ventre, sur le dos,..) et chercher comment se déplacer en n'utilisant **que les bras** (la propulsion).

Les deux bras en même temps, l'un après l'autre, un seul bras...

En avant, en arrière, en allant à droite, à gauche, en tournant sur place...

Expérimenter les différents trajets des bras (trajets longs, courts, rapides, ...)

Expérimenter les différentes orientations des mains (mains verticales, mains horizontales, mains ouvertes, mains fermées..) et des doigts (ouverts/fermés)

### **Mise en commun**

Pour me déplacer efficacement, je tire mes bras ou je pousse sur mes bras d'un mouvement uniforme et je me laisse glisser.

Pour avancer en ligne droite, ...

Pour reculer, ...


Pour tourner à droite, ...

Pour tourner à gauche...

## ANNEXES

### Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité (Modèle fourni par l'Académie Orléans-Tours)

**DIPLOME DU SAVOIR NAGER EN SECURITE**

 **MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**  
*Éducation  
Équité  
Performance*

**ANNÉE D'OBTENTION**

**ATTESTATION  
« SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ**  
définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement) \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

École / collège : \_\_\_\_\_

Académie : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement

Professionnel agrégé et titre

Professeur

Certificat du Pass Nautique (Ex-Aisance Aquatique)  
(Modèle fourni par l'Académie Orléans-Tours)

DIPLOME DU PASS-NAUTIQUE



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Indre-et-Loire

## Certificat du Pass-nautique

**L'ELEVE**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**ECOLE/COLLEGE**

\_\_\_\_\_

Le professeur des écoles / le professeur d'éducation physique et sportive <sup>(1)</sup> certifie que l'élève

\_\_\_\_\_ a réussi le test défini par l'article A.322-3-2 du code du sport.

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et signature du professeur

**Cachet de la structure aquatique  
Professionnel agréé, titre**

**Cachet de l'établissement  
Date et signature du directeur  
d'école  
ou du chef d'établissement**

- Test réalisé **avec** brassières  
 Test réalisé **sans** brassières